

CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES POUR UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE



Volume 2

**Descripteurs de compétences
pour une culture de la démocratie**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES POUR UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE

Volume 2

**Descripteurs de compétences
pour une culture de la démocratie**

Édition anglaise :
*Reference Framework of Competences
for Democratic Culture – Volume 2*

ISBN 978-92-871-8573-0

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de
la responsabilité des auteurs et ne reflètent
pas nécessairement la ligne officielle du
Conseil de l'Europe.*

Tous droits réservés. Aucun extrait de
cette publication ne peut être traduit,
reproduit ou transmis, sous quelque
forme et par quelque moyen que ce soit –
électronique (CD-Rom, internet, etc.) ou
mécanique, photocopie, enregistrement
ou de toute autre manière – sans
l'autorisation écrite préalable de la
Direction de la communication (F-67075
Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Photos: [iStockphoto.com](https://www.istockphoto.com)

Couverture et mise en page : Service
de la production des documents et des
publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-8968-4

(publication en trois volumes)

© Conseil de l'Europe, octobre 2019

Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
PRÉFACE	7
REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 – LES DESCRIPTEURS CLÉS	15
CHAPITRE 2 – LA BANQUE COMPLÈTE DE DESCRIPTEURS VALIDÉS	25
CHAPITRE 3 – LE PROCESSUS D'ÉLABORATION, DE TEST ET D'ÉTALONNAGE DES DESCRIPTEURS	55
CONCLUSION	59
LECTURES COMPLÉMENTAIRES	61

À des fins pratiques, le modèle de compétences pour une culture de la démocratie (CCD) est reproduit sur la page qui se déplie à la fin de la présente publication.

Avant-propos

Les lois et les institutions démocratiques ne peuvent fonctionner efficacement que si elles sont fondées sur une culture de la démocratie, et, à cet égard, l'éducation joue un rôle primordial. Telles étaient les conclusions du 3^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu à Varsovie en 2005 et à l'issue duquel notre Organisation a été chargée de promouvoir une culture de la démocratie chez les citoyens européens. Dans cette perspective, il est fondamental de veiller à ce que les jeunes acquièrent les connaissances, les valeurs et les capacités qui leur permettront d'être des citoyens responsables dans des sociétés modernes, plurielles et démocratiques.

Depuis lors, les États membres ont mis en place diverses initiatives à cette fin, sans toutefois leur donner d'orientation précise ni adopter une vision commune des objectifs de l'éducation à la citoyenneté démocratique. C'est pour remédier à cette lacune qu'a été conçu le présent *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie*.

La nécessité urgente d'un tel instrument a été mise en évidence par les nombreux attentats terroristes perpétrés en Europe ces dernières années. L'éducation est un investissement à moyen, voire à long terme, qui peut prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation ; aussi est-ce maintenant qu'il faut commencer à agir. Dans ce contexte, le Modèle de compétences pour une culture de la démocratie (présenté dans le volume I du Cadre) a été adopté à l'unanimité par la 25^e Conférence permanente des ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe, réunie à Bruxelles en 2016.

Fruit d'un vaste processus de consultation et de pilotage mené au sein des États membres et au-delà, ce Cadre de référence repose sur des principes communs à nos sociétés démocratiques. Il définit, pour tous les niveaux de l'éducation, les outils et les notions fondamentales dont doivent disposer les apprenants pour développer un sentiment d'appartenance et apporter à leur tour une contribution positive à nos sociétés démocratiques. Cet instrument, compatible avec diverses approches pédagogiques, propose ainsi une ligne d'action commune aux systèmes éducatifs.

Son objectif est d'aider à créer des sociétés ouvertes, tolérantes et multiculturelles en s'appuyant sur l'éducation. J'espère que nos États membres l'adopteront et qu'il leur sera utile.

Thorbjørn Jagland
*Secrétaire Général
du Conseil de l'Europe*

Préface

Dans quel type de société nos enfants vivront-ils demain ? La réponse à cette question réside en grande partie dans l'éducation que nous leur proposons aujourd'hui. Reflétant l'image du monde que nous souhaitons laisser aux générations futures, l'éducation joue en effet un rôle déterminant dans la construction de l'avenir.

La démocratie est l'un des trois piliers du Conseil de l'Europe, et il ne devrait faire aucun doute pour ses États membres qu'elle doit rester l'un des fondements de nos sociétés. Cependant, aussi solides soient-elles, nos institutions ne peuvent fonctionner de façon véritablement démocratique que si nos citoyens ont pleinement conscience du pouvoir que leur donne leur droit de vote, mais aussi des valeurs qu'incarnent les institutions de leurs pays respectifs. Nos systèmes éducatifs et nos établissements scolaires doivent préparer les jeunes à devenir des personnes actives, engagées et responsables : c'est un socle minimal pour le bon fonctionnement des sociétés dans lesquelles nous vivons, des sociétés complexes, multiculturelles et en constante mutation. À l'aube de l'informatique quantique et de l'intelligence artificielle, il est important que nos enfants soient dotés des valeurs, des attitudes, des compétences, de la connaissance et de la compréhension critique qui leur permettront de prendre des décisions responsables pour leur avenir.

Conçu par le Conseil de l'Europe, le *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie* (le Cadre) repose sur la conviction que les systèmes éducatifs, les établissements scolaires et les universités devraient faire de la préparation à la citoyenneté démocratique l'une de leurs missions fondamentales. Cette mission suppose notamment d'assurer que les apprenants connaissent et comprennent les défis auxquels ils sont confrontés et les conséquences de leurs décisions, et qu'ils sachent ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Pour cela, il leur faut acquérir certaines connaissances, mais aussi les compétences pertinentes. Ce sont précisément ces compétences que le Cadre vise à définir.

Le Cadre se divise en trois volumes.

Le premier volume présente le modèle de compétences mis au point par une équipe multidisciplinaire d'experts internationaux à l'issue de travaux de recherche approfondis et de longues consultations. Les 20 compétences ainsi définies sont réparties en quatre domaines (Valeurs, Attitudes, Aptitudes, Connaissance et compréhension critique) ; elles s'accompagnent d'informations sur la genèse du modèle et sur la façon dont il convient de l'utiliser.

Le deuxième volume contient un ensemble d'énoncés, ou « descripteurs », définissant des objectifs et des résultats d'apprentissage pour chaque compétence. Ces

descripteurs visent à aider les éducateurs à concevoir des situations d'apprentissage leur permettant d'observer le comportement des apprenants par rapport à une compétence donnée. Ils ont été testés par des écoles et des enseignants volontaires dans 16 États membres.

Enfin, le troisième volume propose des orientations sur la manière d'utiliser le modèle de compétences pour six dimensions différentes de l'éducation. D'autres chapitres seront ajoutés en temps utile.

Le Cadre se veut un instrument visant à inspirer des approches individuelles de l'enseignement des compétences pour une culture de la démocratie, tout en poursuivant un objectif commun. Il n'y a pas de prescription quant à la manière d'utiliser les trois volumes, mais, dans la mesure où ils ont été conçus comme un ensemble cohérent, nous recommandons aux éducateurs de se familiariser avec le Cadre dans son intégralité avant de décider de l'approche personnelle qu'ils adopteront, en fonction de leurs besoins et de leur contexte.

Je suis très fière de présenter à nos États membres ce *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie*. Fruit de beaucoup de dévouement, résultat de nombreuses consultations, il témoigne de l'ouverture d'esprit de ses auteurs. J'espère que vous serez nombreux à l'utiliser dans l'esprit dans lequel il a été conçu, c'est-à-dire comme une contribution aux efforts pour façonner la société telle que nous souhaitons la léguer à nos enfants.

Snežana Samardžić-Marković
Directrice générale de la démocratie
Conseil de l'Europe

Remerciements

Équipe d'auteurs

Le *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie* a été conçu par le Service de l'éducation, en coopération avec les experts internationaux suivants :

Martyn Barrett

Luisa de Bivar Black

Michael Byram

Jaroslav Faltýn

Lars Gudmundson

Hilligje van't Land

Claudia Lenz

Pascale Mompoin-Gaillard

Milica Popović

Călin Rus

Salvador Sala

Natalia Voskresenskaya

Pavel Zgaga

Service de l'éducation du Conseil de l'Europe

Chef de service : Sjur Bergan

Chef de la Division des politiques éducatives : Villano Qiriazzi

Chef de projet principal : Christopher Reynolds

Assistantes : Mireille Wendling, Claudine Martin-Ostwald

Soutien et assistance

Le Conseil de l'Europe tient tout particulièrement à remercier pour leur soutien les personnes suivantes :

- ▶ Josep Dallerès et Esther Rabasa Grau, Représentants permanents de la principauté d'Andorre auprès du Conseil de l'Europe entre 2012 et 2017 ;

- ▶ Germain Dondelinger[†], Jindřich Fryč et Étienne Gilliard, présidents successifs du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives du Conseil de l'Europe entre 2012 et 2018 ;
- ▶ Ketevan Natriashvili, vice-ministre de l'Éducation, Géorgie.

Le projet relatif au *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie* a bénéficié du soutien actif et financier des ministères de l'Éducation de l'Andorre, de la Belgique, de Chypre, de la Géorgie, de la Grèce, de la Norvège et de la République tchèque.

Le Service de l'éducation adresse également ses remerciements au Centre européen Wergeland et à l'Institut interculturel de Timișoara pour l'assistance considérable qu'ils ont fournie en matière de formation et de pilotage.

Contributions

Le Conseil de l'Europe remercie aussi les personnes suivantes pour leurs précieux commentaires et contributions au cours du processus d'élaboration du *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie* :

Erik Amnå, Mattia Baiutti, Léonce Bekemans, Cezar Birzea, Lavinia Bracci, Fabiana Cardetti, Marisa Cavalli, Aidan Clifford, Daniel Coste, Que Anh Dang, Leah Davcheva, Darla Deardorff, Miguel Angel García López, Ralf Gauweiler, Rolf Gollob, Fernanda González-Dreher, Richard Harris, Prue Holmes, Bryony Hoskins, Caroline Howarth, Ted Huddleston, Elene Jibladze, Andreas Körber, Ildikó Lázár, Rachel Lindner, Petr Macek, Julia Marlier, Guillaume Marx, David Muller, Natia Natsvlishvili, Oana Nestian Sandu, Reinhild Otte, Stavroula Philippou, Alison Phipps, Agostino Portera, Marzena Rafalska, Monique Roiné, Roberto Ruffino, Florin Alin Sava, Hugh Starkey, Olena Styslavska, Angela Tesileanu, Felisa Tibbitts, Judith Torney-Purta, Angelos Vallianatos, Manuela Wagner, Charlotte Wieslander, Robin Wilson, Ulrike Wolff-Jontofsohn et Fatmiroshe Xhemalaj.

Enfin, et surtout, le Service de l'Éducation tient à adresser aux nombreux enseignants, formateurs d'enseignants et responsables d'établissements scolaires ayant piloté les descripteurs ses remerciements les plus sincères pour leur dévouement et leur coopération.



Introduction

Des descripteurs ont été conçus et testés pour chacune des 20 compétences définies dans le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (ci-après, le Cadre). Comme indiqué dans le volume 1, ceux-ci ont un double objectif :

1. soutenir l'évaluation du niveau actuel de compétence d'un apprenant ou d'un groupe d'apprenants pour chacune des compétences, en vue d'identifier les domaines devant être développés et les besoins d'apprentissage, ou les compétences acquises au terme d'une période d'apprentissage ;
2. servir de références et de boîte à outils pour aider les éducateurs à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer les interventions éducatives, dans des contextes formels et non formels.

Les descripteurs de compétences sont des énoncés qui décrivent des comportements observables chez un individu possédant un certain niveau de compétence.

Il existe de nombreuses façons dont une personne peut exprimer à travers un comportement observable son niveau de maîtrise d'une compétence donnée – y compris les compétences pour une culture de la démocratie (CCD). Cependant, pour pouvoir rendre des compétences opérationnelles, il est nécessaire de définir des comportements pouvant indiquer de manière fiable qu'un individu a atteint un certain niveau de maîtrise d'une compétence spécifique.

Les descripteurs présentés ci-dessous satisfont à cette exigence parce qu'ils ont fait l'objet d'un processus systématique d'élaboration et de test mené en coopération avec un grand nombre de praticiens de l'éducation, et qu'ils ont ensuite été pilotés dans d'authentiques contextes éducatifs dans plusieurs pays d'Europe. Ce processus est décrit au chapitre 3 du présent volume.

À l'issue du pilotage, deux ensembles de descripteurs ont été constitués :

- ▶ un ensemble restreint de 135 descripteurs (présentés au chapitre 1) associés aux différentes compétences et pointant clairement vers l'un des trois niveaux de compétence (de base, intermédiaire ou avancé) ;
- ▶ un ensemble plus développé de 447 descripteurs, constitué des descripteurs clés mentionnés ci-dessus et d'autres descripteurs validés, certains étant reliés à un niveau de compétence spécifique, et d'autres se situant soit entre le niveau de base et le niveau intermédiaire, soit entre le niveau intermédiaire et le niveau avancé (référéncés « BI » et « IA », respectivement, dans les tableaux de descripteurs). Pour faciliter la référence, un numéro d'identification a été assigné à chacun d'eux, et, le cas échéant, le numéro de descripteur clé donné au chapitre 1 est également indiqué.

Certains descripteurs peuvent sembler très similaires et avoir des sens très proches ; il s'agit là d'une approche voulue afin de proposer des alternatives aux utilisateurs (l'un des descripteurs étant peut-être aussi plus facile à traduire que les autres).

En règle générale, pour chaque compétence, il existe deux descripteurs clés par niveau de maîtrise. C'est le cas pour 14 des 20 compétences clés identifiées. Le cas des six autres compétences est détaillé ci-dessous.

Ainsi, un seul descripteur clé a été validé pour le niveau intermédiaire de « Valorisation de la diversité culturelle », pour le niveau avancé de « Responsabilité » et pour le niveau de base de « Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication ».

Par ailleurs, il existe trois descripteurs clés par niveau pour « Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit », ainsi que pour les niveaux intermédiaire et avancé de « Tolérance de l'ambiguïté ».

En outre, compte tenu de la complexité de la compétence « Connaissance et compréhension critique du monde », six descripteurs clés ont été associés aux niveaux de base et avancé de cette compétence, et sept au niveau intermédiaire.

Le traitement statistique des données collectées lors de la phase de pilotage des descripteurs garantit leur caractère cumulatif. Cela signifie que lorsqu'un individu fait preuve de façon systématique et sans aide du comportement correspondant à un descripteur assigné au niveau avancé, il est très probable qu'il soit capable d'afficher les comportements décrits dans les descripteurs associés aux niveaux intermédiaire et de base également. De la même manière, s'il affiche le comportement décrit par le descripteur associé au niveau intermédiaire de compétence, il est plus que probable qu'il soit capable d'adopter les comportements correspondant au niveau de base.

Cependant, cela ne signifie pas qu'une fois qu'une personne a atteint un certain niveau elle ne peut que s'améliorer dans la compétence en question. Divers facteurs,

y compris l'âge, des changements dans l'environnement social ou des expériences traumatisantes, par exemple, peuvent entraîner une régression temporaire dans certaines compétences, et le passage à un niveau de maîtrise plus élevé peut demander un soutien supplémentaire.

Pour garantir leur pertinence directe pour la pratique de divers professionnels de l'éducation, les descripteurs ont été formulés en termes de résultats d'apprentissage. Ainsi, tous commencent par un verbe d'action suivi d'un complément d'objet et décrivent un comportement pouvant être observé et évalué. Étant donné que, comme expliqué dans le volume 1, les compétences sont généralement utilisées par groupe, il est possible d'utiliser un ensemble de descripteurs correspondant à différentes compétences essentiellement pour définir des résultats d'apprentissage pour des activités pédagogiques. Cependant, cette approche ne doit pas être appliquée de façon trop réductrice car il est important de souligner que les descripteurs sont liés à des compétences et non à des résultats d'apprentissage (acquis) obtenus à l'issue d'une seule activité spécifique. La différence entre les compétences et les acquis est abordée au troisième chapitre (sur l'évaluation) du volume 3 du Cadre.

Les trois niveaux de compétence (de base, intermédiaire et avancé) auxquels les descripteurs ont été associés par étalonnage ne doivent pas être reliés strictement aux niveaux d'éducation. Certes, il y a certainement des éléments pour lesquels c'est aux niveaux supérieurs de l'éducation que le niveau avancé est le plus susceptible d'être atteint – en particulier en ce qui concerne la connaissance et la compréhension critique. Cependant, dans le cas des valeurs, des attitudes et des aptitudes, bon nombre d'éléments peuvent être acquis dès le plus jeune âge, même s'ils sont encore approfondis par la suite.

L'utilisation des descripteurs de compétences est étroitement liée à l'observation. Menée régulièrement, elle devient un élément à part entière du processus d'enseignement et d'apprentissage. Dans leur pratique quotidienne, les enseignants ont l'habitude d'observer les apprenants, même s'ils n'ont pas toujours conscience des méthodes qu'ils utilisent, de ce qu'ils observent ou de la manière dont ils traitent les résultats de ces observations. Cependant, l'observation du comportement des apprenants aux fins de l'évaluation des CCD à l'aide des descripteurs doit être pratiquée de façon intentionnelle et planifiée avec soin.

Il convient notamment, à cet égard, de tenir compte des considérations suivantes :

- ▶ L'observation doit être menée sans perturber le processus d'apprentissage, ni mettre l'apprenant dans une situation inconfortable.
- ▶ Elle doit porter sur des situations diverses, notamment l'attitude de l'apprenant face à des tâches spécifiques, les travaux effectués individuellement en classe, les interactions avec l'enseignant et les pairs lors des activités de classe, ainsi que le comportement adopté pendant les pauses, avant et après les cours, ou lors des activités périscolaires.
- ▶ Étant donné que les compétences pour une culture de la démocratie sont mobilisées par groupe, il se peut qu'il faille relier les comportements adoptés dans une situation spécifique à un ensemble de descripteurs plutôt qu'à un descripteur unique.

- ▶ Le recours aux descripteurs facilite non seulement l'observation, mais aussi la consignation des comportements observés : il est bien plus rapide de rédiger une note à côté du code assigné aux descripteurs pertinents qu'une description intégrale du comportement observé. Une observation de qualité nécessite des notes écrites, elle ne peut pas reposer sur la mémoire.
- ▶ L'observation doit porter sur les comportements verbaux, paraverbaux et non verbaux, et tenir compte, outre les propos et les actes de l'apprenant concerné, d'aspects tels que le contact visuel, les attitudes, la manifestation des émotions, etc.
- ▶ L'observation du comportement décrit dans un certain descripteur doit s'effectuer de façon méthodique, sur une période et ne pas reposer uniquement sur la première impression de l'évaluateur, sur ses croyances, ses attentes ou ses préjugés, ni sur un moment ou une activité spécifiques. En effet, l'adoption d'un comportement peut aussi être accidentelle ou résulter de facteurs dont l'observateur n'a pas conscience, tandis que la non-adoption d'un comportement peut être liée au fait que l'apprenant n'a pas bénéficié d'opportunités appropriées pour afficher le comportement en question.

Les aptitudes d'écoute et d'observation sont des composantes importantes du modèle de CCD ; elles pourraient – et devraient – donc être acquises tant par les enseignants que par les apprenants. L'observation par les pairs peut être un outil efficace pour développer les aptitudes d'observation.

Par ailleurs, l'observation de comportements fondée sur les descripteurs est un outil efficace pour détecter les lacunes en matière d'apprentissage, faciliter l'élaboration de plans personnalisés bien ciblés et favoriser l'utilisation adéquate de stratégies d'étayage et/ou de différenciation.

D'autres questions relatives à l'utilisation des descripteurs et aux risques de mauvaise utilisation de ceux-ci sont abordées dans le chapitre consacré aux descripteurs, dans le volume 1 du Cadre. La manière dont les descripteurs peuvent être utilisés pour la conception de curriculums et la mise en œuvre d'activités pédagogiques, ainsi que pour la planification de l'utilisation du Cadre dans des approches institutionnelles est présentée dans les chapitres correspondants du volume 3.



Chapitre 1

Les descripteurs clés

Valeurs

1. Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme

1	Soutient que les droits de l'homme doivent toujours être protégés et respectés	De base
2	Soutient que les droits spécifiques des enfants doivent être protégés par la société	
3	Défend l'idée que nul ne doit être soumis à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants	Intermédiaire
4	Soutient que toutes les institutions publiques doivent respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme	
5	Défend l'idée que, bien qu'elles soient soumises à certaines mesures de restriction, les personnes incarcérées méritent tout autant de respect et de dignité que n'importe quelle autre personne	Avancée
6	Exprime le point de vue selon lequel toutes les lois doivent être conformes aux normes et instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	

2. Valorisation de la diversité culturelle

7	Promeut l'idée que l'on doit faire preuve de tolérance envers les différentes convictions présentes dans la société	De base
8	Promeut l'idée que l'on doit toujours s'efforcer d'établir une compréhension mutuelle et un dialogue constructif entre des personnes et des groupes de personnes considérés comme différents les uns des autres	
9	Exprime l'avis que la diversité culturelle au sein d'une société doit être perçue positivement et valorisée	Intermédiaire
10	Soutient que le dialogue interculturel doit être mis à profit pour faciliter la reconnaissance de nos différentes identités et appartenances culturelles	Avancée
11	Soutient qu'il faut s'appuyer sur le dialogue interculturel pour développer la tolérance et une culture du « vivre ensemble »	

3. Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit

12	Soutient que les écoles doivent dispenser un enseignement sur la démocratie et apprendre aux élèves à se comporter en citoyens démocratiques	De base
13	Exprime l'avis que tous les citoyens doivent être traités de façon égale et impartiale devant la loi	
14	Soutient que les lois doivent toujours être appliquées et mises en œuvre de façon équitable	
15	Soutient que des élections démocratiques doivent toujours se dérouler de façon libre et équitable, conformément aux normes internationales et à la législation nationale, et sans fraude	Intermédiaire
16	Exprime l'avis qu'aucun agent public ne doit abuser des pouvoirs qui lui sont conférés dans le cadre de ses fonctions ni outrepasser les limites de son autorité légale	
17	Soutient l'idée selon laquelle les tribunaux doivent être accessibles à tous, de sorte que nul ne soit privé de la possibilité de saisir la justice parce que cette démarche est trop onéreuse, problématique ou compliquée	
18	Exprime son soutien à l'idée que les personnes investies du pouvoir législatif doivent être soumises à la loi et à un contrôle constitutionnel approprié	Avancée
19	Exprime l'avis que les informations sur les politiques publiques et leur mise en œuvre doivent toujours être mises à la disposition du public	
20	Soutient qu'il doit exister des voies de recours effectives contre les actions des autorités publiques qui portent atteinte aux droits civils	

Attitudes

4. Ouverture à l'altérité culturelle

21	Fait preuve de curiosité envers les convictions, valeurs, traditions et points de vue sur le monde d'autrui	De base
22	Se montre intéressé(e) par les voyages à l'étranger	
23	Fait preuve de curiosité envers les autres convictions et interprétations, et les autres orientations et références culturelles	Intermédiaire
24	Montre qu'il/elle apprécie de pouvoir faire l'expérience d'autres cultures	
25	Recherche et accueille favorablement les occasions de rencontrer des personnes ayant des valeurs, des habitudes et des comportements différents des siens	Avancée
26	Recherche le contact avec d'autres personnes pour découvrir leur culture	

5. Respect

27	Permet aux autres de s'exprimer	De base
28	Fait preuve de respect à l'égard d'autrui, qu'il/elle considère comme son égal(e)	
29	Traite tout un chacun avec respect, quelles que soient ses origines culturelles	Intermédiaire
30	Témoigne du respect aux personnes ayant un statut socio-économique différent du sien	
31	Fait preuve de respect à l'égard des différences religieuses	Avancée
32	Fait preuve de respect à l'égard des personnes qui ont des opinions politiques différentes des siennes	

6. Esprit civique

33	Se montre prêt(e) à coopérer et à travailler avec d'autres	De base
34	Collabore avec d'autres personnes pour défendre des causes communes	
35	Exprime un engagement à ne pas rester passif/ive lorsqu'il est porté atteinte à la dignité et aux droits d'autrui	Intermédiaire
36	Recherche des actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie au sein de la communauté	
37	Respecte les obligations et les responsabilités relatives à la citoyenneté active, que ce soit au niveau local, national ou mondial	Avancée
38	Prend des initiatives pour être constamment informé(e) des questions civiques	

7. Responsabilité

39	Montre qu'il/elle accepte d'assumer la responsabilité de ses actes	De base
40	S'il/elle fait de la peine à quelqu'un, il/elle s'excuse	
41	Soumet les travaux demandés dans les délais	Intermédiaire
42	Montre qu'il/elle assume la responsabilité de ses erreurs	
43	Honore systématiquement ses engagements envers les autres	Avancée

8. Sentiment d'efficacité personnelle

44	Montre qu'il/elle croit en sa capacité à comprendre certaines questions	De base
45	Se montre convaincu(e) de pouvoir mener des activités qu'il/elle a planifiées	
46	Montre qu'il/elle croit en sa capacité à surmonter les obstacles lorsqu'il/elle poursuit un objectif	Intermédiaire
47	S'il/elle a envie de changer, il/elle montre qu'il/elle a confiance en sa capacité à changer	
48	Montre qu'il/elle a confiance en sa capacité à relever les défis de la vie	Avancée
49	Se montre convaincu(e) de pouvoir s'appuyer sur ses ressources personnelles pour gérer les situations imprévues	

9. Tolérance de l'ambiguïté

50	A un bon contact avec des personnes qui ont une diversité de points de vue	De base
51	Montre qu'il/elle est capable de réserver son jugement sur autrui	
52	Est à l'aise dans des situations nouvelles	Intermédiaire
53	Gère l'incertitude d'une manière positive et constructive	
54	Travaille correctement dans des circonstances imprévisibles	
55	Fait part d'une volonté de voir ses propres idées et valeurs remises en question	Avancée
56	Apprécie le défi que représente la résolution de problèmes ambigus	
57	Montre qu'il/elle apprécie de s'attaquer à des situations compliquées	

Aptitudes

10. Apprentissage en autonomie

58	Peut identifier des ressources d'apprentissage (personnes, ouvrages, internet, etc.)	De base
59	En cas de besoin, demande des précisions à d'autres personnes sur les nouvelles informations recueillies	
60	Peut acquérir des connaissances sur de nouveaux sujets avec un minimum de supervision	Intermédiaire
61	Peut évaluer la qualité de ses propres travaux	
62	Peut sélectionner les sources d'information ou de conseils les plus fiables parmi toutes celles qui sont disponibles	Avancée
63	Peut suivre, définir, hiérarchiser et accomplir des tâches sans supervision directe	

11. Capacités d'analyse et de réflexion critique

64	Peut identifier les ressemblances et les différences entre de nouvelles informations et des connaissances déjà acquises	De base
65	S'appuie sur des éléments de preuve pour défendre ses opinions	
66	Peut évaluer les risques liés à différentes options	Intermédiaire
67	Montre qu'il/elle s'interroge sur l'exactitude des informations qu'il/elle utilise	
68	Peut détecter toute divergence ou incohérence dans les matériels analysés	Avancée
69	Peut porter un jugement en s'appuyant sur des critères, principes ou valeurs explicites et spécifiables	

12. Écoute et observation

70	Écoute attentivement les opinions divergentes	De base
71	Écoute attentivement les autres	
72	Observe les gestes et le langage corporel en général des locuteurs pour essayer de déchiffrer le sens de leurs propos	Intermédiaire
73	Peut faire preuve d'une écoute efficace pour déchiffrer le message et les intentions de quelqu'un	
74	Est attentif/ive à ce que les gens sous-entendent mais ne formulent pas	Avancée
75	Face à une même situation, il/elle remarque les différences dans la réaction des gens ayant d'autres références culturelles	

13. Empathie

76	Peut percevoir qu'un(e) ami(e) a besoin de son aide	De base
77	Fait preuve d'empathie lorsqu'il/elle voit que d'autres personnes rencontrent des difficultés	
78	S'efforce de mieux comprendre ses amis en imaginant comment ils perçoivent la situation	Intermédiaire
79	Prend en compte les sentiments des autres lorsqu'il/elle prend des décisions	
80	Soutient qu'il/elle partage les joies et les peines des personnes qui vivent dans d'autres pays lorsqu'il/elle pense à elles	Avancée
81	Perçoit les sentiments des autres avec justesse, même lorsque ceux-ci s'efforcent de les cacher	

14. Souplesse et adaptabilité

82	Modifie son point de vue si on lui prouve, à l'aide d'arguments rationnels, qu'il y a lieu de le faire	De base
83	Peut modifier les décisions qu'il/elle a prises si les conséquences de ces décisions l'exigent	
84	S'adapte aux nouvelles situations en se servant d'une compétence nouvelle	Intermédiaire
85	S'adapte aux situations nouvelles en appliquant ses connaissances d'une manière différente	
86	Adopte les conventions socioculturelles d'autres groupes culturels cibles lorsqu'il/elle interagit avec des membres de ces groupes	Avancée
87	Peut modifier son comportement pour l'adapter à d'autres cultures	

15. Aptitudes linguistiques, communicationnelles et plurilingues

88	Peut dire ce qu'il/elle pense d'un problème	De base
89	Demande à son interlocuteur de répéter ses propos si ceux-ci ne sont pas clairs pour lui/elle	
90	Pose des questions montrant qu'il/elle a compris la position de ses interlocuteurs	Intermédiaire
91	Peut utiliser différentes manières d'exprimer la politesse dans une autre langue	
92	Peut faire office de médiateur linguistique dans le cadre d'échanges interculturels en fournissant des traductions, des interprétations ou des explications	Avancée
93	Peut parvenir à éviter des malentendus interculturels	

16. Coopération

94	Au sein d'un groupe, il/elle établit des relations positives avec les autres membres	De base
95	En tant que membre d'une équipe, il/elle effectue sa part du travail	
96	S'efforce d'établir des consensus pour atteindre des objectifs de groupe	Intermédiaire
97	Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle transmet aux autres toute information pertinente ou utile	
98	Insuffle de l'enthousiasme au sein d'un groupe pour la réalisation d'objectifs communs	Avancée
99	Soutient ses collaborateurs malgré des divergences de points de vue	

17. Résolution de conflits

100	Peut communiquer de façon respectueuse avec des parties en conflit	De base
101	Peut identifier d'éventuelles solutions à un conflit	
102	Peut contribuer à résoudre des conflits en aidant les personnes concernées à mieux comprendre les solutions possibles	Intermédiaire
103	Peut encourager les différentes parties à un conflit à écouter attentivement leurs opposants et à leur exposer leurs problèmes et préoccupations	
104	Instaure régulièrement la communication pour contribuer à résoudre des conflits interpersonnels	Avancée
105	Peut gérer correctement le stress émotionnel, l'anxiété et l'insécurité d'autres personnes dans les situations conflictuelles	

Connaissance et compréhension critique

18. Connaissance et compréhension critique de soi

106	Peut décrire ses motivations	De base
107	Peut décrire la manière dont ses pensées et émotions influencent son comportement	
108	Peut mener une réflexion critique sur ses valeurs et convictions	Intermédiaire
109	Peut mener une réflexion critique sur lui-même/elle-même depuis plusieurs perspectives différentes	
110	Peut mener une réflexion critique sur ses préjugés et ses idées préconçues, et sur ce qui se cache derrière eux	Avancée
111	Peut mener une réflexion critique sur ses émotions et ses sentiments dans une grande diversité de situations	

19. Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication

112	Peut expliquer la manière dont le ton de la voix, le contact visuel et le langage corporel peuvent faciliter la communication	De base
113	Peut décrire l'impact social de différents styles de communication, ainsi que leurs effets sur d'autres personnes	Intermédiaire
114	Est capable d'expliquer de quelle manière les relations sociales peuvent être inscrites dans les formulations employées dans les conversations (salutations, types de discours, utilisation d'explétifs, etc.)	
115	Peut expliquer pourquoi les personnes qui ont d'autres références culturelles peuvent appliquer des conventions de communication verbale et non verbale différentes, qui, de leur point de vue, font sens	Avancée
116	Peut mener une réflexion critique sur les différentes conventions de communication appliquées dans au moins un autre groupe social ou une autre culture	

20. Connaissance et compréhension critique du monde (y compris la politique, le droit, les droits de l'homme, la culture, les cultures, les religions, l'histoire, les médias, l'économie, l'environnement et le développement durable)

117	Peut expliquer des concepts politiques de base tels que la démocratie, la liberté, la citoyenneté, les droits et devoirs	De base
118	Peut expliquer pourquoi tout individu a l'obligation de respecter les droits de l'homme d'autrui	
119	Peut décrire des pratiques culturelles de base (habitudes alimentaires, façon de se saluer, de s'adresser aux gens, règles de politesse, etc.) dans une autre culture	
120	Peut mener une réflexion critique sur le fait que sa vision du monde n'est qu'une vision parmi d'autres	
121	Peut évaluer l'impact de la société sur la nature en tenant compte, par exemple, de la croissance et du développement de la population, de la consommation des ressources, etc.	
122	Peut mener une réflexion critique sur les risques liés aux atteintes à l'environnement	
123	Peut expliquer le caractère universel, inaliénable et indivisible des droits de l'homme	Intermédiaire
124	Peut mener une réflexion critique sur les liens entre les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la sécurité dans un monde globalisé	
125	Peut mener une réflexion critique sur les causes profondes des violations de droits de l'homme, notamment sur le rôle des stéréotypes et des préjugés dans des processus qui aboutissent à des atteintes à ces droits	
126	Peut expliquer les risques liés au fait de généraliser des comportements individuels et de les associer à l'ensemble d'une culture	
127	Peut mener une réflexion critique sur les symboles et les rituels religieux, ainsi que sur les utilisations religieuses de la langue	
128	Peut décrire les effets de la propagande dans le monde contemporain	
129	Peut expliquer comment les gens peuvent se protéger contre la propagande	

130	Peut décrire les différentes façons dont les citoyens peuvent influencer les politiques	Avancée
131	Peut mener une réflexion critique sur la nature évolutive du cadre des droits de l'homme et le développement actuel des droits de l'homme dans différentes régions du monde	
132	Peut expliquer pourquoi aucun groupe n'a de caractéristique spécifique figée	
133	Peut expliquer pourquoi tous les groupes religieux évoluent et changent constamment	
134	Peut mener une réflexion critique sur le fait que l'histoire est souvent présentée et enseignée d'un point de vue ethnocentrique	
135	Peut expliquer les économies nationales et la manière dont les processus économiques et financiers affectent le fonctionnement de la société	



Chapitre 2

La banque complète de descripteurs validés

Voici la banque complète des descripteurs validés à l'issue d'un pilotage effectué dans d'authentiques contextes éducatifs. Les descripteurs qui se situent entre les niveaux de base et intermédiaire, ou entre les niveaux intermédiaire et avancé, sont respectivement référencés « BI » et « IA » dans les tableaux. Le processus d'élaboration et de test des descripteurs est expliqué de façon détaillée au chapitre 3.

Valeurs

1. Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme

ID	N° clé	Descripteur	Classification
101	Clé n° 1	Soutient que les droits de l'homme doivent toujours être protégés et respectés	De base
102	Clé n° 2	Soutient que les droits spécifiques des enfants doivent être protégés par la société	De base
103		Soutient que tous les individus doivent reconnaître la dignité et les libertés fondamentales inhérentes à tous les êtres humains	De base
104	Clé n° 3	Défend l'idée que nul ne doit être soumis à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants	Intermédiaire

105	Clé n° 4	Soutient que toutes les institutions publiques doivent respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme	Intermédiaire
106		Défend l'idée que les droits de l'homme sont nécessaires pour permettre à tous les êtres humains de vivre dans la dignité	Intermédiaire
107	Clé n° 5	Défend l'idée que, bien qu'elles soient soumises à certaines mesures de restriction, les personnes incarcérées méritent tout autant de respect et de dignité que n'importe quelle autre personne	Avancée
108	Clé n° 6	Exprime le point de vue selon lequel toutes les lois doivent être conformes aux normes et instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	Avancée
109		Défend l'idée que toute personne accusée d'une infraction est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité soit légalement établie	Avancée

2. Valorisation de la diversité culturelle

ID	N° clé	Descripteur	Classification
201	Clé n° 7	Promeut l'idée que l'on doit faire preuve de tolérance envers les différentes convictions présentes dans la société	De base
202	Clé n° 8	Promeut l'idée que l'on doit toujours s'efforcer d'établir une compréhension mutuelle et un dialogue constructif entre des personnes et des groupes de personnes considérés comme différents les uns des autres	De base
203		Soutient que l'on doit toujours promouvoir la communication et le dialogue entre les personnes issues de milieux culturels différents	BI
204	Clé n° 9	Exprime l'avis que la diversité culturelle au sein d'une société doit être perçue positivement et valorisée	Intermédiaire
205		Soutient que l'on doit toujours s'efforcer d'apprendre l'un de l'autre afin de mieux comprendre ses propres origines et celles des autres	IA
206	Clé n° 10	Soutient que le dialogue interculturel doit être mis à profit pour faciliter la reconnaissance de nos différentes identités et appartenances culturelles	Avancée
207	Clé n° 11	Soutient qu'il faut s'appuyer sur le dialogue interculturel pour développer la tolérance et une culture du « vivre ensemble »	Avancée

3. Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit

ID	N° clé	Descripteur	Classification
301	Clé n° 12	Soutient que les écoles doivent dispenser un enseignement sur la démocratie et apprendre aux élèves à se comporter en citoyens démocratiques	De base
302	Clé n° 13	Exprime l'avis que tous les citoyens doivent être traités de façon égale et impartiale devant la loi	De base
303	Clé n° 14	Soutient que les lois doivent toujours être appliquées et mises en œuvre de façon équitable	De base
304		Soutient que des lois équitables et justes doivent toujours être respectées et observées	De base
305	Clé n° 15	Soutient que des élections démocratiques doivent toujours se dérouler de façon libre et équitable, conformément aux normes internationales et à la législation nationale, et sans fraude	Intermédiaire
306	Clé n° 16	Exprime l'avis qu'aucun agent public ne doit abuser des pouvoirs qui lui sont conférés dans le cadre de ses fonctions ni outrepasser les limites de son autorité légale	Intermédiaire
307	Clé n° 17	Soutient l'idée selon laquelle les tribunaux doivent être accessibles à tous, de sorte que nul ne soit privé de la possibilité de saisir la justice parce que cette démarche est trop onéreuse, problématique ou compliquée	Intermédiaire
308		Soutient que la démocratie doit toujours être protégée et respectée en tant que pilier fondamental pour la coopération dans la société	Intermédiaire
309		Exprime l'avis que, dans l'exercice du pouvoir, les agents publics doivent respecter la loi et les décisions de justice	Intermédiaire
310		Soutient que certains individus ou groupes d'individus ne doivent pas être traités différemment par les autorités et les juges en raison de préjugés ou à la suite d'actes de corruption	Intermédiaire
311		Soutient que les autorités et les juges doivent traiter tous les individus de façon égale devant la loi et que les affaires similaires doivent toujours être traitées de façon similaire	Intermédiaire
312		Exprime l'avis que tous les individus et institutions doivent être soumis à la loi et tenus de rendre des comptes	IA
313		Exprime l'avis qu'il doit exister un système juridique transparent, notamment un ensemble de lois clairement énoncées, librement et facilement accessibles à tous	IA

314		Exprime l'avis qu'il doit exister un pouvoir judiciaire indépendant pour protéger les citoyens contre l'utilisation arbitraire du pouvoir par l'État, des organisations ou des particuliers	IA
315		Exprime l'avis que les décisions publiques doivent être prises et mises en œuvre conformément aux lois et réglementations	IA
316		Exprime l'avis que l'élaboration de lois doit être contrôlée par des personnes élues par le peuple et qui sont tenues de lui rendre des comptes	IA
317		Exprime l'avis que des mesures doivent être effectivement mises en œuvre pour prévenir et combattre toutes les formes de corruption	IA
318	Clé n° 18	Exprime son soutien à l'idée que les personnes investies du pouvoir législatif doivent être soumises à la loi et à un contrôle constitutionnel approprié	Avancée
319	Clé n° 19	Exprime l'avis que les informations sur les politiques publiques et leur mise en œuvre doivent toujours être mises à la disposition du public	Avancée
320	Clé n° 20	Soutient qu'il doit exister des voies de recours effectives contre les actions des autorités publiques qui portent atteinte aux droits civils	Avancée
321		Exprime l'avis que le système juridique doit prévoir des structures et des procédures de mise en œuvre équitables et transparentes	Avancée

Attitudes

4. Ouverture à l'altérité culturelle

ID	N° clé	Descripteur	Classification
401	Clé n° 21	Fait preuve de curiosité envers les convictions, valeurs, traditions et points de vue sur le monde d'autrui	De base
402	Clé n° 22	Se montre intéressé(e) par les voyages à l'étranger	De base
403		Saisit les occasions de rencontrer de nouvelles personnes	BI
404	Clé n° 23	Fait preuve de curiosité envers les autres convictions et interprétations, et les autres orientations et références culturelles	Intermédiaire
405	Clé n° 24	Montre qu'il/elle apprécie de pouvoir faire l'expérience d'autres cultures	Intermédiaire
406		Se montre disposé(e) à travailler avec des personnes issues de cultures différentes	IA
407		Apprécie d'avoir des discussions avec des personnes qui ont des idées et des valeurs différentes des siennes	IA
408		Se montre désireux/euse d'établir des liens avec des personnes perçues comme différentes de lui	IA
409	Clé n° 25	Recherche et accueille favorablement les occasions de rencontrer des personnes ayant des valeurs, des habitudes et des comportements différents des siens	Avancée
410	Clé n° 26	Recherche le contact avec d'autres personnes pour découvrir leur culture	Avancée

5. Respect

ID	N° clé	Descripteur	Classification
501	Clé n° 27	Permet aux autres de s'exprimer	De base
502	Clé n° 28	Fait preuve de respect à l'égard d'autrui, qu'il/elle considère comme son égal(e)	De base
503		Fait preuve de respect envers les opinions, visions du monde et modes de vie différents, à moins que ceux-ci ne portent atteinte aux droits de l'homme	De base
504	Clé n° 29	Traite tout un chacun avec respect, quelles que soient ses origines culturelles	Intermédiaire
505	Clé n° 30	Témoigne du respect aux personnes ayant un statut socio-économique différent du sien	Intermédiaire

506		Fait preuve de respect et de tolérance à l'égard des convictions, pratiques et modes de vie adoptés par d'autres personnes, sauf si ceux-ci portent atteinte aux droits de l'homme	Intermédiaire
507		Se montre respectueux/euse des opinions ou idées différentes, à moins qu'elles ne portent atteinte aux droits de l'homme	Intermédiaire
508		A une attitude respectueuse et tolérante à l'égard des personnes différentes de lui/d'elle	Intermédiaire
509		Se montre respectueux/euse des autres car il/elle reconnaît les principes de la dignité de tous les êtres humains et de leurs droits de l'homme	Intermédiaire
510		Fait preuve de respect à l'égard des différences de genre	Intermédiaire
511	Clé n° 31	Fait preuve de respect à l'égard des différences religieuses	Avancée
512	Clé n° 32	Fait preuve de respect à l'égard des personnes qui ont des opinions politiques différentes des siennes	Avancée

6. Esprit civique

ID	N° clé	Descripteur	Classification
601	Clé n° 33	Se montre prêt(e) à coopérer et à travailler avec d'autres	De base
602	Clé n° 34	Collabore avec d'autres personnes pour défendre des causes communes	De base
603		Se montre disposé(e) à contribuer à améliorer la situation d'autres membres de la communauté	BI
604		Exprime la volonté de participer aux prises de décisions collectives	BI
605	Clé n° 35	Exprime un engagement à ne pas rester passif/ive lorsqu'il est porté atteinte à la dignité et aux droits d'autrui	Intermédiaire
606	Clé n° 36	Recherche des actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie au sein de la communauté	Intermédiaire
607		Manifeste de l'intérêt pour les affaires et les questions publiques	Intermédiaire
608		Se montre prêt(e) à se porter volontaire pour aider les membres de la communauté	Intermédiaire
609		Montre qu'il/elle accepte les obligations inhérentes à l'appartenance à une communauté	Intermédiaire
610		Exprime son engagement à soutenir et à sauvegarder les droits de l'homme d'autres personnes	Intermédiaire

611		Participe activement aux affaires relatives à la communauté	IA
612		Participe à des activités écologiques	IA
613		Prend part aux processus décisionnels ayant trait aux affaires, aux préoccupations et aux intérêts de la communauté	IA
614	Clé n° 37	Respecte les obligations et les responsabilités relatives à la citoyenneté active, que ce soit au niveau local, national ou mondial	Avancée
615	Clé n° 38	Prend des initiatives pour être constamment informé(e) des questions civiques	Avancée
616		Soutient les organisations qui traitent de questions sociales	Avancée

7. Responsabilité

ID	N° clé	Descripteur	Classification
701	Clé n° 39	Montre qu'il/elle accepte d'assumer la responsabilité de ses actes	De base
702	Clé n° 40	S'il/elle fait de la peine à quelqu'un, il/elle s'excuse	De base
703		Se considère responsable de son comportement	BI
704	Clé n° 41	Soumet les travaux demandés dans les délais	Intermédiaire
705		Honore ses engagements envers les autres en respectant les délais	Intermédiaire
706	Clé n° 42	Montre qu'il/elle assume la responsabilité de ses erreurs	Intermédiaire
707		Respecte les délais	Intermédiaire
708		Fait preuve de ponctualité	Intermédiaire
709		S'acquitte de ses tâches du mieux qu'il/elle le peut	Intermédiaire
710	Clé n° 43	Honore systématiquement ses engagements envers les autres	Avancée

8. Sentiment d'efficacité personnelle

ID	N° clé	Descripteur	Classification
801	Clé n° 44	Montre qu'il/elle croit en sa capacité à comprendre certaines questions	De base
802	Clé n° 45	Se montre convaincu(e) de pouvoir mener des activités qu'il/elle a planifiées	De base
803		Se montre certain(e) de pouvoir résoudre la plupart des problèmes s'il/elle y consacre les efforts nécessaires	BI
804		Montre qu'il/elle a confiance de pouvoir obtenir de bons résultats lorsqu'il/elle entreprend une tâche	BI
805		Montre qu'il/elle croit qu'il est possible de surmonter des situations difficiles	BI
806		Montre qu'il/elle croit en sa capacité à mener les actions nécessaires à la réalisation d'un objectif donné	BI
807		Montre qu'il/elle croit en sa capacité à travailler de façon efficace	BI
808	Clé n° 46	Montre qu'il/elle croit en sa capacité à surmonter les obstacles lorsqu'il/elle poursuit un objectif	Intermédiaire
809	Clé n° 47	S'il/elle a envie de changer, il/elle montre qu'il/elle a confiance en sa capacité à changer	Intermédiaire
810		Fait preuve d'assurance dans la prise de décision	Intermédiaire
811		Se montre sûr(e) de sa capacité à relever de nouveaux défis	Intermédiaire
812		Montre qu'il/elle a confiance en sa capacité à s'adapter au changement	Intermédiaire
813		Montre qu'il/elle croit en sa capacité à choisir des méthodes appropriées pour accomplir des tâches	Intermédiaire
814		Croit en sa capacité à réussir	Intermédiaire
815		A confiance en sa capacité à mener à bien la plupart des tâches qu'il/elle entreprend	Intermédiaire
816		Montre qu'il/elle croit en sa capacité à fournir du travail de bonne qualité	Intermédiaire
817		Reste confiant(e) quant à ses capacités personnelles lorsque celles-ci sont remises en question par autrui	Intermédiaire
818		Montre qu'il/elle est convaincu(e) de pouvoir s'appuyer sur sa capacité d'adaptation pour garder son calme en cas de difficulté	IA
819		Se montre certain(e) de sa capacité à prendre des décisions sur la meilleure manière de traiter un problème	IA

820		Montre qu'il/elle a confiance en sa capacité à atteindre ses objectifs dans la vie	IA
821		Montre qu'il/elle que se croit globalement très efficace dans la vie	IA
822	Clé n° 48	Montre qu'il/elle a confiance en sa capacité à relever les défis de la vie	Avancée
823	Clé n° 49	Se montre convaincu(e) de pouvoir s'appuyer sur ses ressources personnelles pour gérer les situations imprévues	Avancée
824		Se montre convaincu(e) de pouvoir réagir efficacement face à des événements inattendus	Avancée

9. Tolérance de l'ambiguïté

ID	N° clé	Descripteur	Classification
901	Clé n° 50	A un bon contact avec des personnes qui ont une diversité de points de vue	De base
902	Clé n° 51	Montre qu'il/elle est capable de réserver son jugement sur autrui	De base
903		Interagit positivement sans être sûr(e) de ce que pensent ou ressentent les autres	De base
904		Est à l'aise avec de nombreux et différents types de personnes	De base
905		Se montre enclin(e) à considérer des informations contradictoires ou incomplètes au lieu de les rejeter automatiquement ou de tirer des conclusions hâtives	BI
906		Reconnaît les situations ambiguës	BI
907		Accepte d'accomplir des tâches qui impliquent de faire face à l'inconnu ou à des circonstances inhabituelles	BI
908		Cherche à nouer le dialogue avec des personnes ayant des idées et des valeurs différentes des siennes	BI
909	Clé n° 52	Est à l'aise dans des situations nouvelles	Intermédiaire
910	Clé n° 53	Gère l'incertitude d'une manière positive et constructive	Intermédiaire
911	Clé n° 54	Travaille correctement dans des circonstances imprévisibles	Intermédiaire
912		Peut gérer les situations ambiguës	IA
913		Est capable de changer plusieurs fois de perspective culturelle lorsqu'il/elle doit faire un choix pour répondre à une situation donnée	IA

914		Relève le défi lorsqu'il/elle est confronté(e) à des situations ou questions impliquant une certaine ambiguïté	IA
915		Montre qu'il/elle accepte le manque de clarté	IA
916		Montre des dispositions à tolérer l'incertitude	IA
917		N'est pas désorienté(e) lorsqu'il/elle rencontre des éléments qui ne lui sont pas familiers	IA
918	Clé n° 55	Fait part d'une volonté de voir ses propres idées et valeurs remises en question	Avancée
919	Clé n° 56	Apprécie le défi que représente la résolution de problèmes ambigus	Avancée
920	Clé n° 57	Montre qu'il/elle apprécie de s'attaquer à des situations compliquées	Avancée
921		Est à l'aise lorsqu'il/elle est confronté(e) à des situations ambiguës	Avancée

10. Apprentissage en autonomie

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1001	Clé n° 58	Peut identifier des ressources d'apprentissage (personnes, ouvrages, internet, etc.)	De base
1002	Clé n° 59	En cas de besoin, demande des précisions à d'autres personnes sur les nouvelles informations recueillies	De base
1003		Accomplit des tâches d'apprentissage de façon autonome	De base
1004		Peut évaluer ce qu'il/elle sait déjà et ce qu'il/elle ne sait pas	De base
1005		Peut identifier tout(e) seul(e) des lacunes dans ses connaissances	BI
1006		Peut identifier des sources d'informations pertinentes pour accomplir une tâche d'apprentissage	BI
1007		Peut rassembler des informations de façon efficace en ayant recours à une diversité de techniques et de sources	BI
1008		Utilise efficacement les outils et technologies de l'information appropriés pour trouver de nouvelles informations	BI
1009		Montre qu'il/elle est capable de rechercher des informations de façon autonome	BI
1010		Recherche des informations dans des sources diverses	BI
1011		Se montre désireux/euse d'acquérir de nouvelles connaissances de façon autonome	BI
1012		Se forge une opinion personnelle à partir des informations recueillies	BI
1013	Clé n° 60	Peut acquérir des connaissances sur de nouveaux sujets avec un minimum de supervision	Intermédiaire
1014	Clé n° 61	Peut évaluer la qualité de ses propres travaux	Intermédiaire
1015		Peut identifier des informations pertinentes pour ses besoins et intérêts personnels ou relatifs à ses études	Intermédiaire
1016		Peut utiliser les technologies de l'information efficacement pour accéder à l'information, effectuer des recherches et organiser et assimiler les éléments recueillis	Intermédiaire
1017		Peut assimiler des éléments appartenant à divers sujets/domaines d'apprentissage	Intermédiaire

1018		Peut sélectionner les matériels, ressources et activités pédagogiques en toute autonomie	IA
1019		Peut suivre ses progrès vers la réalisation de ses objectifs d'apprentissage personnels	IA
1020		Recherche de nouvelles opportunités d'apprentissage	IA
1021		Lit les nouvelles informations une deuxième fois pour s'assurer qu'il/elle les a bien comprises	IA
1022	Clé n° 62	Peut sélectionner les sources d'information ou de conseils les plus fiables parmi toutes celles qui sont disponibles	Avancée
1023	Clé n° 63	Peut suivre, définir, hiérarchiser et accomplir des tâches sans supervision directe	Avancée
1024		Gère son temps de façon efficace pour atteindre ses objectifs d'apprentissage personnels	Avancée
1025		Peut évaluer, de façon autonome, la crédibilité des sources d'information ou de conseil	Avancée
1026		Observe les progrès qu'il/elle réalise dans l'assimilation de nouvelles informations	Avancée

11. Capacités d'analyse et de réflexion critique

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1101	Clé n° 64	Peut identifier les ressemblances et les différences entre de nouvelles informations et des connaissances déjà acquises	De base
1102	Clé n° 65	S'appuie sur des éléments de preuve pour défendre ses opinions	De base
1103		Peut tirer des conclusions de l'analyse d'un argumentaire	De base
1104		Peut analyser la situation avant d'effectuer un choix	De base
1105		Peut tirer des conclusions après avoir analysé des informations	De base
1106		Peut résoudre des problèmes en faisant appel à la logique	De base
1107		Peut comparer différentes idées lorsqu'il/elle réfléchit à un sujet donné	De base
1108		Peut distinguer une description de faits de l'expression d'une opinion	BI
1109		Peut établir des liens entre des arguments et des informations	BI
1110		Peut effectuer des évaluations en se fondant sur des preuves et sur son expérience	BI
1111		Peut analyser des points de vue différents	BI

1112		Consulte plusieurs sources d'information avant de prendre une décision	BI
1113		Peut utiliser plusieurs sources d'information avant de prendre une décision	BI
1114		Lorsqu'il/elle est confronté(e) à un problème, il/elle essaie d'en déterminer les causes	BI
1115		Peut mener une réflexion critique sur des expériences passées pour prendre des décisions éclairées concernant ses futures actions	BI
1116		Peut élaborer un argument logique et défendable pour ou contre une interprétation particulière	BI
1117		Peut évaluer des arguments, des affirmations et des croyances	BI
1118		Peut identifier les liens logiques dans les matériels analysés	BI
1119	Clé n° 66	Peut évaluer les risques liés à différentes options	Intermédiaire
1120	Clé n° 67	Montre qu'il/elle s'interroge sur l'exactitude des informations qu'il/elle utilise	Intermédiaire
1121		Peut analyser des éléments présentés comme preuves lorsqu'il/elle évalue un argument	Intermédiaire
1122		Peut analyser des points de vue, des produits ou des pratiques issus d'autres cultures	Intermédiaire
1123		Peut juger de la pertinence ou de l'utilité des matériels analysés	Intermédiaire
1124		Peut effectuer une évaluation critique d'informations	Intermédiaire
1125		Peut juger du caractère convaincant des matériels analysés	Intermédiaire
1126		Peut distinguer les informations et éléments de preuve pertinents des informations et éléments de preuve non pertinents	Intermédiaire
1127		Montre qu'il/elle prend en considération les risques et/ou les bénéfices inhérents à un choix avant de prendre une décision	Intermédiaire
1128		Peut analyser les matériels de manière logique et systématique	IA
1129		Hiérarchise les options qui s'offrent à lui/elle avant de prendre une décision	IA
1130		Peut s'appuyer sur des éléments probants pour porter un jugement	IA
1131		Peut effectuer des analyses coûts/bénéfices de différentes options	IA
1132		Peut analyser toutes les informations disponibles sur les différentes options avant de prendre une décision	IA

1133		Montre qu'il/elle accorde de l'importance à la précision lorsqu'il/elle analyse des informations	IA
1134		Peut identifier les relations de cause à effet dans les matériels analysés	IA
1135		Peut juger de l'exactitude, de la précision ou de la fiabilité des matériels analysés	IA
1136		Peut effectuer une évaluation critique des actions des personnes responsables du respect, de la promotion et de la réalisation des droits de l'homme	IA
1137		Peut examiner les conséquences probables de chaque solution possible à un problème	IA
1138		Peut avoir recours à divers types de raisonnement selon la situation (inductif, déductif, etc.)	IA
1139	Clé n° 68	Peut détecter toute divergence ou incohérence dans les matériels analysés	Avancée
1140	Clé n° 69	Peut porter un jugement en s'appuyant sur des critères, principes ou valeurs explicites et spécifiables	Avancée
1141		Peut analyser les motivations, les intentions et les desseins des personnes qui créent la propagande, les stéréotypes, l'intolérance et le discours de haine dans les médias (les journaux, la télévision, etc.)	Avancée
1142		Peut rassembler les résultats d'une analyse de façon organisée et cohérente pour en tirer des conclusions logiques et défendables	Avancée
1143		Lorsqu'il s'agit de résoudre un problème, il/elle considère tous les tenants et les aboutissants avant de décider comment agir	Avancée
1144		Peut élaborer de nouvelles synthèses d'éléments qui ont déjà été examinés	Avancée
1145		Peut analyser la manière dont certaines parties d'un tout interagissent pour produire des résultats généraux	Avancée
1146		Peut examiner tant des perspectives à court terme que des perspectives à long terme	Avancée
1147		Peut évaluer les idées préconçues et les suppositions sur lesquelles sont fondés les matériels	Avancée

12. Écoute et observation

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1201	Clé n° 70	Écoute attentivement les opinions divergentes	De base
1202	Clé n° 71	Écoute attentivement les autres	De base
1203		Écoute activement les autres	De base
1204		Est attentif/ive non seulement à la teneur des propos, mais aussi à la manière dont ils sont exprimés	BI
1205		Se souvient de détails relatifs au comportement d'autres personnes	BI
1206		Est très attentif/ive au comportement des autres	BI
1207	Clé n° 72	Observe les gestes et le langage corporel général des locuteurs pour essayer de déchiffrer le sens de leurs propos	Intermédiaire
1208	Clé n° 73	Peut faire preuve d'une écoute efficace pour déchiffrer le message et les intentions de quelqu'un	Intermédiaire
1209		Observe le langage corporel des autres pour mieux comprendre ce qu'ils essaient de dire	Intermédiaire
1210		Lorsqu'il/elle intègre un groupe constitué de personnes originaires d'un autre pays, il/elle essaie de comprendre les règles régissant ce groupe en observant le comportement des membres	IA
1211		Étudie les modèles linguistiques des locuteurs natifs (pour demander quelque chose, s'excuser ou se plaindre, par exemple) en observant attentivement leur comportement	IA
1212		S'appuie sur d'autres indices non verbaux pour identifier les pensées ou les préoccupations non exprimées par ses interlocuteurs	IA
1213	Clé n° 74	Est attentif/ive à ce que les gens sous-entendent mais ne formulent pas	Avancée
1214	Clé n° 75	Face à une même situation, il/elle remarque les différences dans la réaction des gens ayant d'autres références culturelles	Avancée
1215		Observe très attentivement le comportement des gens ayant des références culturelles différentes	Avancée

13. Empathie

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1301	Clé n°76	Peut percevoir qu'un(e) ami(e) a besoin de son aide	De base
1302	Clé n°77	Fait preuve d'empathie lorsqu'il/elle voit que d'autres personnes rencontrent des difficultés	De base
1303		Fait preuve de compassion envers les personnes traitées de manière injuste	De base
1304		Fait preuve de compassion envers les personnes qui ont des problèmes	De base
1305		Fait preuve de compassion envers les personnes qui ont de la peine ou qui sont contrariées	De base
1306		Perçoit le sentiment d'irritation chez les autres	De base
1307		Le cas échéant, peut percevoir qu'il/elle agace quelqu'un	De base
1308		Est attentif/ive à ce que ressentent les autres	BI
1309		Peut décrire les sentiments de quelqu'un d'autre	BI
1310		S'indigne lorsqu'il/elle voit quelqu'un se faire maltraiter	BI
1311		Se montre touché(e) par le malheur des autres	BI
1312		En règle générale, peut expliquer pourquoi quelqu'un est contrarié	BI
1313	Clé n° 78	S'efforce de mieux comprendre ses amis en imaginant comment ils perçoivent la situation	Intermédiaire
1314	Clé n° 79	Prend en compte les sentiments des autres lorsqu'il/elle prend des décisions	Intermédiaire
1315		Peut décrire avec précision les émotions, sentiments et besoins d'autres personnes	Intermédiaire
1316		Lorsqu'il/elle parle à quelqu'un, il/elle essaie de comprendre ce que ressent cette personne	Intermédiaire
1317		Peut facilement se mettre à la place de quelqu'un qui est dans une situation inconfortable	Intermédiaire
1318		Se montre préoccupé(e) lorsqu'il/elle voit que l'on profite de quelqu'un	Intermédiaire
1319		Peut généralement décrire les sentiments de quelqu'un	Intermédiaire
1320		Fait preuve d'empathie envers les personnes qui ont moins de chance que lui/qu'elle	Intermédiaire
1321		Fait preuve de compassion envers les personnes qui n'ont pas d'amis	Intermédiaire
1322		Peut sentir que quelqu'un a besoin de réconfort et de soutien émotionnel, même si cette personne ne le montre pas ouvertement	IA

1323		Est affecté(e) lorsqu'il/elle voit que quelqu'un est exclu d'un groupe	IA
1324		Lorsque quelqu'un est bouleversé, il/elle est triste ou inquiet/inquiète pour cette personne	IA
1325	Clé n° 80	Soutient qu'il/elle partage les joies et les peines des personnes qui vivent dans d'autres pays lorsqu'il/elle pense à elles	Avancée
1326	Clé n° 81	Perçoit les sentiments des autres avec justesse, même lorsque ceux-ci s'efforcent de les cacher	Avancée
1327		Peut décrire les préoccupations personnelles de quelqu'un	Avancée

14. Souplesse et adaptabilité

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1401	Clé n° 82	Modifie son point de vue si on lui prouve, à l'aide d'arguments rationnels, qu'il y a lieu de le faire	De base
1402	Clé n° 83	Peut modifier les décisions qu'il/elle a prises si les conséquences de ces décisions l'exigent	De base
1403		Adapte sa façon de travailler lorsque cela s'avère nécessaire	De base
1404		Si nécessaire, adapte le style d'interaction pour avoir des échanges plus efficaces	De base
1405		Change sa façon d'expliquer une idée si la situation l'exige	De base
1406		Lorsqu'il/elle se trouve dans une nouvelle situation, il/elle adapte son comportement en s'appuyant sur ses expériences passées	De base
1407		Change sa façon de faire lorsqu'il/elle s'aperçoit que les choses ne se déroulent pas correctement	BI
1408		S'adapte aux situations nouvelles en recueillant davantage d'informations	BI
1409		S'adapte facilement à de nouvelles personnes	BI
1410		Adapte ses plans pour répondre à l'évolution des circonstances	BI
1411		Lorsqu'il/elle est confronté(e) à un problème, il/elle essaie de le résoudre de différentes manières	BI
1412		Si quelque chose ne se déroule pas comme prévu, il/elle modifie sa façon de faire pour atteindre son objectif	BI
1413	Clé n° 84	S'adapte aux nouvelles situations en se servant d'une compétence nouvelle	Intermédiaire

1414	Clé n° 85	S'adapte aux situations nouvelles en appliquant ses connaissances d'une manière différente	Intermédiaire
1415		Modifie sa façon de faire à la lumière de nouveaux éléments	Intermédiaire
1416		Est capable de faire preuve de souplesse dans ses rapports avec les autres et de s'adapter à eux, ainsi qu'à des lieux et situations différents	Intermédiaire
1417		Fait preuve de souplesse lorsqu'il/elle rencontre des obstacles	Intermédiaire
1418		Fait preuve de souplesse lorsqu'il/elle interagit avec des personnes qui ont des références culturelles différentes des siennes	Intermédiaire
1419		Peut modifier ses stratégies d'apprentissage si nécessaire	Intermédiaire
1420		S'adapte facilement aux nouvelles situations	Intermédiaire
1421		Accueille favorablement les situations nouvelles et inhabituelles	Intermédiaire
1422		S'adapte au changement de façon efficace	Intermédiaire
1423		S'adapte facilement à de nouveaux environnements culturels	IA
1424		Montre une capacité à surmonter les angoisses, les préoccupations et l'insécurité suscitées par la rencontre et l'interaction avec des personnes qui ont des références culturelles différentes des siennes	IA
1425		Lorsqu'il/elle parle avec des personnes issues de milieux culturels différents, il/elle adapte sa communication gestuelle de façon appropriée	IA
1426		S'adapte bien à différents contextes et exigences	IA
1427		Peut modifier son mode de pensée habituel en fonction des besoins et des circonstances	IA
1428		Peut s'adapter à différents styles et comportements culturels	IA
1429		Maîtrise ses émotions en relativisant les choses	IA
1430	Clé n° 86	Adopte les conventions socioculturelles d'autres groupes culturels cibles lorsqu'il/elle interagit avec des membres de ces groupes	Avancée
1431	Clé n° 87	Peut modifier son comportement pour l'adapter à d'autres cultures	Avancée
1432		Adhère à sa propre culture mais se sent presque autant à l'aise dans une ou plusieurs autres cultures	Avancée
1433		Peut mettre en œuvre des stratégies appropriées pour s'adapter à la culture d'un autre pays	Avancée

15. Aptitudes linguistiques, communicatives et plurilingues

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1501	Clé n° 88	Peut dire ce qu'il/elle pense d'un problème	De base
1502	Clé n° 89	Demande à son interlocuteur de répéter ses propos si ceux-ci ne sont pas clairs pour lui/elle	De base
1503		Lorsqu'il/elle parle à quelqu'un, il/elle s'efforce de maintenir le contact visuel avec cette personne	De base
1504		S'appuie sur des gestes pour essayer de faire passer son message	De base
1505		Peut faire passer son message	De base
1506		Participe aux conversations en posant des questions	BI
1507		Utilise le langage corporel pour renforcer ses propos	BI
1508		Montre aux autres qu'il/elle est réceptif/ive à leurs idées	BI
1509		Parvient à établir de bonnes interactions avec les autres en veillant à la clarté de sa communication	BI
1510		Peut percevoir que deux personnes essaient de dire la même chose, mais de manière différente	BI
1511		Lorsqu'il/elle rencontre un problème de communication, il/elle trouve assez souvent un moyen de le surmonter (en ayant recours au langage gestuel, en réexpliquant ou en simplifiant ses propos, etc.)	BI
1512		Utilise ses mains pour illustrer ses propos	BI
1513	Clé n° 90	Pose des questions montrant qu'il/elle a compris la position de ses interlocuteurs	Intermédiaire
1514	Clé n° 91	Peut utiliser différentes manières d'exprimer la politesse dans une autre langue	Intermédiaire
1515		Peut négocier avec d'autres personnes et les convaincre	Intermédiaire
1516		S'assure que ses messages sont compris de la manière dont il/elle les entendait	Intermédiaire
1517		Peut s'apercevoir qu'une personne l'écoute mais n'entend pas ce qu'il/elle dit	Intermédiaire
1518		Peut généralement clarifier des propos ambigus ou les gérer de façon satisfaisante	Intermédiaire
1519		Peut modifier et adapter son propre comportement linguistique et communicatif pour utiliser les conventions de communication pertinentes pour son interlocuteur/interlocutrice	IA
1520		Peut parvenir à communiquer de façon efficace dans un contexte interculturel	IA

1521		Peut s'assurer qu'il/elle comprend ce que quelqu'un dit avant de répondre	IA
1522		Reformule ce que quelqu'un a dit pour s'assurer d'avoir bien compris ses propos	IA
1523		Peut gérer les ruptures de communication en reformulant, révisant ou simplifiant ce qu'il/elle a mal compris	IA
1524		Peut reconnaître les différentes façons de parler utilisées dans au moins un autre groupe social ou une autre culture	IA
1525		Peut demander des précisions de manière pertinente et avec tact lorsqu'il/elle repère des incohérences entre les messages verbaux et non verbaux émis par quelqu'un	IA
1526	Clé n° 92	Peut faire office de médiateur linguistique dans le cadre d'échanges interculturels en fournissant des traductions, des interprétations ou des explications	Avancée
1527	Clé n° 93	Peut parvenir à éviter des malentendus interculturels	Avancée
1528		Peut répondre aux exigences de communication inhérentes à certaines situations interculturelles en s'appuyant sur une langue pivot pour comprendre une autre langue	Avancée
1529		Peut reconnaître les différentes conventions de communication appliquées dans au moins un autre groupe social ou une autre culture	Avancée
1530		Est linguistiquement et culturellement compétent(e) dans au moins une langue et culture différentes des siennes	Avancée

16. Coopération

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1601	Clé n° 94	Au sein d'un groupe, il/elle établit des relations positives avec les autres membres	De base
1602	Clé n° 95	En tant que membre d'une équipe, il/elle effectue sa part du travail	De base
1603		Peut travailler de façon efficace et respectueuse avec d'autres personnes	De base
1604		Peut s'intégrer au sein d'une équipe	De base
1605		Peut travailler de façon positive avec d'autres personnes	De base
1606		Met ses idées et ressources en commun	De base

1607		Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle montre qu'il/elle apprécie et estime les autres membres	BI
1608		Est un/une bon(ne) collaborateur/trice	BI
1609		Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle agit conformément aux décisions ou aux activités de l'équipe	BI
1610		Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle peut réussir à exprimer ses convictions et opinions devant les autres membres	BI
1611		Coopère efficacement avec d'autres personnes	BI
1612		Accepte le principe du partage des responsabilités dans le cadre d'une collaboration	BI
1613		Le cas échéant, peut aider d'autres personnes dans leur travail	BI
1614		Est un/une collaborateur/trice productif/ive	BI
1615	Clé n° 96	S'efforce d'établir des consensus pour atteindre des objectifs de groupe	Intermédiaire
1616	Clé n° 97	Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle transmet aux autres toute information pertinente ou utile	Intermédiaire
1617		Peut aider un nouvel arrivant à s'intégrer dans un groupe	Intermédiaire
1618		Participe efficacement aux réunions de groupe	Intermédiaire
1619		Partage de façon proactive des informations/ connaissances utiles	Intermédiaire
1620		Participe bien et de façon régulière aux activités de groupe	Intermédiaire
1621		Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle encourage les autres membres à exprimer leurs points de vue et opinions	IA
1622		Accepte de jouer divers rôles lorsqu'il/elle travaille au sein d'un groupe	IA
1623		Adopte une attitude rassurante lorsqu'un groupe est confronté à un problème	IA
1624		Lorsqu'il/elle travaille en équipe, il/elle contribue à motiver les autres membres en les encourageant à participer	IA
1625		Travaille régulièrement avec d'autres personnes pour atteindre des objectifs et accomplir des tâches	IA
1626		Peut fixer des objectifs de groupe	IA
1627		Peut encourager d'autres membres d'un groupe à coopérer et à s'entraider pour atteindre des objectifs communs	IA

1628		Lorsqu'il/elle fait partie d'un groupe de travail, il/elle sollicite et utilise les compétences, idées et opinions des autres membres	IA
1629	Clé n° 98	Insufflé de l'enthousiasme au sein d'un groupe pour la réalisation d'objectifs communs	Avancée
1630	Clé n° 99	Soutient ses collaborateurs malgré des divergences de points de vue	Avancée
1631		Recherche des opportunités de coopération avec d'autres personnes	Avancée
1632		Lorsqu'il/elle se rend compte que quelque chose doit être fait, il/elle essaie de convaincre d'autres personnes de se lancer dans cette tâche à ses côtés	Avancée
1633		Peut convaincre les autres membres d'un groupe de mettre en commun leur expertise, leurs connaissances et leurs expériences pertinentes et utiles	Avancée
1634		Fait participer d'autres personnes à l'organisation et à l'élaboration de plans d'action afin de garantir leur engagement dans ces projets	Avancée

17. Résolution de conflits

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1701	Clé n° 100	Peut communiquer de façon respectueuse avec des parties en conflit	De base
1702	Clé n° 101	Peut identifier d'éventuelles solutions à un conflit	De base
1703		Travaille avec d'autres personnes pour résoudre des conflits	De base
1704		Est capable de mettre au point des solutions pratiques à des conflits	BI
1705		Peut écouter les différentes parties à un conflit pour identifier des intérêts communs	BI
1706		Fait preuve de respect envers les opinions des autres lorsqu'il/elle s'efforce de résoudre un conflit	BI
1707		Aide d'autres personnes à trouver des moyens de mettre fin à des désaccords	BI
1708		Peut encourager l'écoute active et les discussions ouvertes en tant que moyens de résoudre des conflits	BI
1709		Peut approcher des personnes impliquées dans un conflit d'une manière appropriée	BI
1710	Clé n° 102	Peut contribuer à résoudre des conflits en aidant les personnes concernées à mieux comprendre les solutions possibles	Intermédiaire

1711	Clé n° 103	Peut encourager les différentes parties à un conflit à écouter attentivement leurs opposants et à leur exposer leurs problèmes et préoccupations	Intermédiaire
1712		Trouve des solutions aux conflits qui sont bénéfiques pour toutes les parties	Intermédiaire
1713		Peut faciliter la communication entre des personnes qui, jusque-là, n'ont pas été capables de résoudre le conflit qui les oppose	Intermédiaire
1714		Est capable d'utiliser des techniques de négociation pour résoudre des conflits	Intermédiaire
1715		Peut aider des parties en conflit à trouver un terrain d'entente et à parvenir à un accord	Intermédiaire
1716	Clé n° 104	Instaure régulièrement la communication pour contribuer à résoudre des conflits interpersonnels	Avancée
1717	Clé n° 105	Peut gérer correctement le stress émotionnel, l'anxiété et l'insécurité d'autres personnes dans les situations conflictuelles	Avancée
1718		Peut amener des parties en conflit à s'entendre sur des solutions à leur litige qui sont optimales et acceptables	Avancée
1719		Lorsqu'il/elle travaille à la résolution d'un conflit, il/elle se concentre toujours sur les points de discorde et évite de laisser des questions secondaires ou sans rapport avec le litige interférer dans le processus	Avancée
1720		Peut affiner des compromis ou d'éventuelles solutions à un conflit	Avancée

Connaissance et compréhension critique

18. Connaissance et compréhension critique de soi

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1801	Clé n° 106	Peut décrire ses motivations	De base
802	Clé n° 107	Peut décrire la manière dont ses pensées et émotions influencent son comportement	De base
1803		Peut mener une réflexion critique sur ses motivations, besoins et objectifs personnels	BI
1804		Peut expliquer comment ses particularités personnelles influencent son comportement dans différentes situations	BI
1805	Clé n° 108	Peut mener une réflexion critique sur ses valeurs et convictions	Intermédiaire
1806	Clé n° 109	Peut mener une réflexion critique sur lui-même/elle-même depuis plusieurs perspectives différentes	Intermédiaire
1807		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont il/elle est perçu(e) par les autres	IA
1808		Peut mener une réflexion critique sur les manières dont ses pensées et émotions influencent son comportement	IA
1809		Peut mener une réflexion critique sur sa/ses propres(s) vision(s) du monde	IA
1810	Clé n° 110	Peut mener une réflexion critique sur ses préjugés et ses idées préconçues, et sur ce qui se cache derrière eux	Avancée
1811	Clé n° 111	Peut mener une réflexion critique sur ses émotions et ses sentiments dans une grande diversité de situations	Avancée
1812		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont ses références culturelles influencent ses jugements	Avancée
1813		Peut mener une réflexion critique sur les facteurs qui ont influencé son développement interculturel	Avancée

19. Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication

ID	N° clé	Descripteur	Classification
1901	Clé n° 112	Peut expliquer la manière dont le ton de la voix, le contact visuel et le langage corporel peuvent faciliter la communication	De base
1902	Clé n° 113	Peut décrire l'impact social de différents styles de communication, ainsi que leurs effets sur d'autres personnes	Intermédiaire
1903	Clé n° 114	Est capable d'expliquer de quelle manière les relations sociales peuvent être inscrites dans les formes linguistiques employées dans les conversations (salutations, types de discours, utilisation d'explétifs, etc.)	Intermédiaire
1904		Peut expliquer comment différentes formes de langue sont utilisées dans différents contextes et situations	Intermédiaire
1905		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont les différences dans les styles de communication peuvent entraîner une rupture de communication	Intermédiaire
1906		Peut décrire différentes conventions de communication appliquées dans au moins un autre groupe social ou une autre culture	Intermédiaire
1907		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont divers publics peuvent donner un sens différent à une même information	Intermédiaire
1908		Est capable de décrire certains des effets que différents styles d'utilisation de la langue peuvent avoir dans des situations sociales et professionnelles	Intermédiaire
1909		Est capable de mener une réflexion critique sur la manière dont la communication interculturelle peut influencer les relations entre des personnes ayant des références culturelles différentes	IA
1910		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont les suppositions, les idées préconçues, les perceptions, les convictions et les jugements de quelqu'un dépendent de la/des langue(s) spécifique(s) que parle cette personne	IA
1911		Est capable de mener une réflexion critique sur certains des effets que différents styles d'utilisation de la langue peuvent avoir dans des situations sociales et professionnelles	IA

1912	Clé n° 115	Peut expliquer pourquoi les personnes qui ont d'autres références culturelles peuvent appliquer des conventions de communication verbale et non verbale différentes, qui, de leur point de vue, font sens	Avancée
1913	Clé n° 116	Peut mener une réflexion critique sur les différentes conventions de communication appliquées dans au moins un autre groupe social ou une autre culture	Avancée

20A. Connaissance et compréhension critique de la politique, du droit et des droits de l'homme

ID	N° clé	Descripteur	Classification
2001	Clé n° 117	Peut expliquer des concepts politiques de base tels que la démocratie, la liberté, la citoyenneté, les droits et devoirs	De base
2002	Clé n° 118	Peut expliquer pourquoi tout individu a l'obligation de respecter les droits de l'homme d'autrui	De base
2003		Peut expliquer des concepts juridiques de base tels que la justice, l'égalité, la nécessité d'adopter des lois et des règlements, et l'État de droit	De base
2004		Peut mener une réflexion critique sur le concept des droits de l'homme	De base
2005		Peut décrire les obligations des États en matière de droits de l'homme	BI
2006	Clé n° 123	Peut expliquer le caractère universel, inaliénable et indivisible des droits de l'homme	Intermédiaire
2007	Clé n° 124	Peut mener une réflexion critique sur les liens entre les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la sécurité dans un monde globalisé	Intermédiaire
2008	Clé n° 125	Peut mener une réflexion critique sur les causes profondes des violations de droits de l'homme, notamment sur le rôle des stéréotypes et des préjugés dans des processus qui aboutissent à des atteintes à ces droits	Intermédiaire
2009		Peut mener une réflexion critique sur les défis qui existent au sein de sa propre communauté ou société en matière de droits de l'homme	Intermédiaire
2010		Peut mener une réflexion critique sur des questions ou mouvements de droits de l'homme soulevé(s) dans son propre pays	Intermédiaire

2011		Peut mener une réflexion critique sur les droits de l'homme en tant que cadre de valeurs et sur le lien étroit de ce dernier avec d'autres cadres de valeurs morales, éthiques et religieuses	IA
2012	Clé n° 130	Peut décrire les différentes façons dont les citoyens peuvent influencer les politiques	Avancée
2013	Clé n° 131	Peut mener une réflexion critique sur la nature évolutive du cadre des droits de l'homme et le développement actuel des droits de l'homme dans différentes régions du monde	Avancée
2014		Peut mener une réflexion critique sur la nature et les buts des processus politiques démocratiques	Avancée
2015		Peut mener une réflexion critique sur la nature et les objectifs des lois	Avancée

20B. Connaissance et compréhension critique de la culture, des cultures, et des religions

ID	N° clé	Descripteur	Classification
2016	Clé n° 119	Peut décrire des pratiques culturelles de base dans une autre culture (habitudes alimentaires, façon de se saluer, de s'adresser aux gens, règles de politesse, etc.)	De base
2017	Clé n° 120	Peut mener une réflexion critique sur le fait que sa vision du monde ne soit qu'une vision parmi tant d'autres	De base
2018		Peut décrire plusieurs cultures différentes, notamment les valeurs, habitudes et pratiques courantes au sein de ces cultures	De base
2019		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont les interactions interculturelles peuvent influencer les situations et événements	BI
2020		Peut décrire les ressemblances et les différences entre diverses traditions religieuses	BI
2021	Clé n° 126	Peut expliquer les risques liés au fait de généraliser des comportements individuels et de les associer à l'ensemble d'une culture	Intermédiaire
2022	Clé n° 127	Peut mener une réflexion critique sur les symboles et les rituels religieux, ainsi que sur les utilisations religieuses de la langue	Intermédiaire

2023		Peut expliquer pourquoi il y a, au sein de tous les groupes culturels, des individus qui contestent et remettent en question les valeurs culturelles traditionnelles	Intermédiaire
2024		Peut mener une réflexion critique sur le rôle des convictions religieuses et non religieuses dans la société et la vie publique	Intermédiaire
2025		Peut expliquer pourquoi tous les groupes culturels évoluent et changent constamment	IA
2026		Peut expliquer pourquoi tous les groupes culturels ont une composition variable, diverse et hétérogène	IA
2027		Peut analyser la variabilité des modèles comportementaux au sein d'une même culture	IA
2028		Peut analyser la variabilité des modèles comportementaux entre différentes cultures	IA
2029		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont la structure du pouvoir et les pratiques discriminatoires au sein de groupes culturels concourent à restreindre les opportunités offertes aux personnes défavorisées dans ces groupes	IA
2030		Peut décrire les éléments clés de l'histoire de traditions religieuses données	IA
2031		Peut mener une réflexion critique sur le fait que les expressions personnelles des religions sont susceptibles de varier à de nombreux égards par rapport aux représentations classiques de ces religions telles que présentées dans les manuels	IA
2032		Peut identifier les textes et les doctrines clés de traditions religieuses données	IA
2033		Peut décrire les principales caractéristiques des convictions, valeurs, pratiques et expériences des pratiquants d'une religion donnée	IA
2034		Peut mener une réflexion critique sur les convictions, valeurs, pratiques et expériences des croyants	IA
2035	Clé n° 132	Peut expliquer pourquoi aucun groupe n'a de caractéristique spécifique figée	Avancée
2036	Clé n° 133	Peut expliquer pourquoi tous les groupes religieux évoluent et changent constamment	Avancée
2037		Peut décrire la diversité des convictions et des pratiques existantes au sein d'une religion donnée	Avancée

20C. Connaissance et compréhension critique de l'histoire, des médias, de l'économie, de l'environnement et du développement durable

ID	N° clé	Descripteur	Classification
2038	Clé n° 121	Peut évaluer l'impact de la société sur la nature en tenant compte, par exemple, de la croissance et du développement de la population, de la consommation des ressources, etc.	De base
2039	Clé n° 122	Peut mener une réflexion critique sur les risques liés aux atteintes à l'environnement	De base
2040		Peut mener une réflexion critique sur l'interdépendance environnementale de la communauté mondiale	De base
2041		Peut mener une réflexion critique sur les valeurs, comportements et styles de vie qui doivent être adoptés pour garantir un avenir durable	De base
2042		Peut mener une réflexion critique sur la nécessité de consommer de façon responsable	De base
2043		Peut mener une réflexion critique sur les manières dont les citoyens et les gouvernements peuvent contribuer à la durabilité de l'environnement	De base
2044		Peut mener une réflexion critique sur les inégalités mondiales	De base
2045	Clé n° 128	Peut décrire les effets de la propagande dans le monde contemporain	Intermédiaire
2046	Clé n° 129	Peut expliquer comment les gens peuvent se protéger contre la propagande	Intermédiaire
2047		Peut expliquer ce qu'est la propagande	Intermédiaire
2048		Peut expliquer ce qui rend les gens sensibles à la propagande	Intermédiaire
2049	Clé n° 134	Peut mener une réflexion critique sur le fait que l'Histoire est souvent présentée et enseignée d'un point de vue ethnocentrique	Avancée
2050	Clé n° 135	Peut expliquer les économies nationales et la manière dont les processus économiques et financiers affectent le fonctionnement de la société	Avancée
2051		Peut mener une réflexion critique sur le caractère changeant de l'histoire et sur la manière dont les interprétations du passé évoluent avec le temps et varient d'une culture à l'autre	Avancée

2052		Peut mener une réflexion critique sur divers récits présentés depuis différentes perspectives concernant les puissances et facteurs historiques qui ont façonné le monde contemporain	Avancée
2053		Peut mener une réflexion critique sur la manière dont le concept de citoyenneté a évolué de manière différente selon les cultures au fil du temps	Avancée
2054		Peut citer divers récits présentés depuis différentes perspectives sur les puissances et facteurs historiques qui ont façonné le monde contemporain	Avancée
2055		Peut mener une réflexion critique sur les processus d'enquêtes historiques	Avancée
2056		Peut mener une réflexion critique sur les questions éthiques associées à la mondialisation	Avancée
2057		Peut mener une réflexion critique sur l'interdépendance économique de la communauté mondiale	Avancée
2058		Peut mener une réflexion critique sur les liens entre les processus économiques, sociaux, politiques et environnementaux	Avancée
2059		Peut expliquer l'impact que les choix personnels, les actions politiques et les modèles de consommation peuvent avoir dans d'autres régions du monde	Avancée



Chapitre 3

Le processus d'élaboration, de test et d'étalonnage des descripteurs

Les descripteurs relatifs aux CCD ont été mis au point en s'inspirant dans une large mesure du processus d'élaboration des descripteurs pour le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

Ces premiers travaux avaient en effet été couronnés de succès. Un processus similaire a donc été mis en œuvre pour formuler, tester et étalonner des descripteurs de compétences pour ce nouveau Cadre, en suivant plusieurs étapes :

1. Définition de critères pour la formulation de descripteurs.
2. Mise au point d'une première banque très large de projets de descripteurs.
3. Sélection de descripteurs sur la base des commentaires d'experts et de professionnels de l'éducation.
4. Pilotage des descripteurs retenus dans divers contextes éducatifs en Europe.
5. Étalonage des descripteurs en différents niveaux de compétence.

Définition de critères pour l'élaboration de descripteurs

Sur la base des travaux effectués pour l'élaboration du CECR, il a été décidé de retenir les critères suivants pour l'élaboration des descripteurs :

- i. **La concision** : les descripteurs devaient être plutôt brefs, ne comportant, dans l'idéal, pas plus de 25 mots.
- ii. **La positivité** : chaque descripteur devait exprimer une capacité en des termes positifs (« peut », « exprime », « soutient », par exemple), pas en des termes négatifs (« ne peut pas », « ne parvient pas à » ou « a une maîtrise limitée »). Dans l'idéal, ils devaient permettre à l'enseignant de dire : « Oui, cette personne sait faire ceci/possède cette valeur, attitude, aptitude, connaissance ou compréhension » ou « Non, cette personne ne sait pas faire ceci/ne possède pas cette valeur, attitude, aptitude, connaissance ou compréhension ».
- iii. **La clarté** : les descripteurs devaient être transparents, relativement simples sur le plan grammatical et ne pas contenir trop de termes techniques.
- iv. **L'indépendance** : chaque descripteur devait être indépendant de tous les autres, c'est-à-dire qu'il ne fallait pas qu'il ne puisse faire sens que par rapport aux autres descripteurs du même groupe. C'est pourquoi les auteurs ont évité, à l'intérieur d'un même groupe, de reprendre plusieurs fois la même formulation en faisant simplement varier les adjectifs ou adverbes d'un descripteur à l'autre (faible/moyen/élevé, peu/quelques/beaucoup/la plupart, relativement large/très large). Sinon les descripteurs auraient été interdépendants.
- v. **La précision** : les descripteurs devaient également décrire des comportements ou des résultats concrets qui indiqueraient si un individu a acquis la valeur, l'attitude, les connaissances ou la compréhension dont il est question.

Mise au point d'une première banque très large de descripteurs

Divers matériels sources ont été utilisés pour élaborer la première banque de descripteurs, notamment des échelles existantes, des matériels pédagogiques, des documents de recherche et des documents politiques contenant soit des items pertinents d'échelles, soit de brèves phrases descriptives pouvant être reprises, reformulées et utilisées en tant que descripteurs ou énoncés renvoyant aux acquis pour les 20 compétences définies dans le modèle présenté dans le Cadre. Au total, 98 documents sources ont été utilisés. Certains d'entre eux ne contenaient pas de descripteurs pouvant être repris tels quels mais des informations utiles concernant des aspects des compétences à prendre en compte lors de la formulation des descripteurs ; ces documents ont aussi été utilisés pour vérifier que les descripteurs en cours d'élaboration traitaient bien l'intégralité du champ couvert par les compétences. Les items d'échelles et énoncés descriptifs contenus dans ces diverses sources ont été extraits et reformulés en de courts énoncés indépendants pouvant potentiellement constituer des descripteurs. Par ailleurs, de nouveaux descripteurs ont été conçus dans le cas de certaines compétences du modèle pour lesquelles un nombre relativement faible d'items d'échelles ou d'énoncés a été trouvé dans ces sources, ainsi que dans les cas où il a été estimé que les descripteurs compilés ne couvraient pas suffisamment certains aspects importants des différentes compétences.

Au total, 2 085 descripteurs potentiels ont ainsi été formulés. Ils ont ensuite été minutieusement examinés par deux experts qui ont collaboré pour vérifier qu'ils répondaient bien aux 5 critères énoncés plus haut. À l'issue de cet examen, 1 371 projets de descripteurs ont été retenus et intégrés au processus de sélection.

Sélection des descripteurs

Il a été demandé aux membres du groupe d'experts concevant le Cadre de commenter chacun des 1371 projets de descripteurs et de lui attribuer une note par rapport à sa pertinence pour la compétence cible, sa clarté, son indépendance par rapport aux autres descripteurs, son caractère concret, son observabilité dans un contexte éducatif et son importance pour évaluer la compétence cible. À l'issue de ce processus, 990 descripteurs ayant été évalués positivement par les experts, tant dans les notes que dans les commentaires, ont été retenus.

Ces descripteurs ont ensuite été transmis à des professionnels de l'éducation dans 15 pays d'Europe pour recueillir des commentaires supplémentaires à l'aide d'un questionnaire en ligne disponible dans 10 langues. Celui-ci invitait les enseignants, les formateurs d'enseignants et d'autres praticiens de l'éducation à relier les descripteurs aux compétences pertinentes (pour s'assurer que chacun d'eux ne correspondait clairement qu'à une seule compétence), à les évaluer par rapport à trois critères (clarté, caractère concret et observabilité dans un contexte éducatif), à évaluer l'utilité de chacun d'eux pour différents niveaux d'éducation, et à commenter leur formulation. Au total, 1 236 professionnels de l'éducation ont participé à cet exercice, sur la base duquel 559 descripteurs, ayant reçu des notes élevées et ayant été reliés à la compétence visée, ont été retenus pour l'étape suivante.

Pilotage des descripteurs

Les 559 descripteurs ont ensuite fait l'objet d'un pilotage auprès d'apprenants dans divers contextes éducatifs. Pour respecter les exigences statistiques tout en conservant un échantillon de taille gérable, et pour garantir la pertinence des descripteurs par rapport aux apprenants, seuls des élèves âgés de 9 ans et plus ont participé à l'exercice.

Le processus de pilotage avait trois objectifs :

1. Valider les descripteurs dans d'authentiques contextes éducatifs ;
2. Éliminer ceux qui ne pouvaient pas toujours être utilisés dans la pratique ;
3. Classer les descripteurs en les associant aux différents niveaux de compétence.

Ce processus a bénéficié du soutien de 858 enseignants exerçant dans 16 pays, dans une diversité de milieux socioculturels et de types de systèmes éducatifs. Avec l'aide des autorités éducatives de ces pays, ces professionnels ont participé à des ateliers de formation spécifiques, à l'issue desquels ils se sont vu confier la tâche de vérifier la validité d'un nombre limité de descripteurs (entre 181 et 194). Pour ce faire, ils devaient observer le comportement d'un apprenant dans un ensemble d'activités pertinentes et utiliser les descripteurs pendant l'observation en indiquant si l'apprenant affichait ou non le comportement spécifique décrit par chaque descripteur.

Ensuite, ils étaient invités à soumettre les résultats de ces observations, ainsi que des commentaires sur la facilité d'utilisation des descripteurs dans la pratique, via des questionnaires en ligne disponibles dans diverses langues. Plus de 250 réponses ont été reçues pour chacun des 559 descripteurs soumis au pilotage, ce qui était suffisant pour garantir l'obtention de résultats fiables et valides à l'issue du traitement statistique des données.

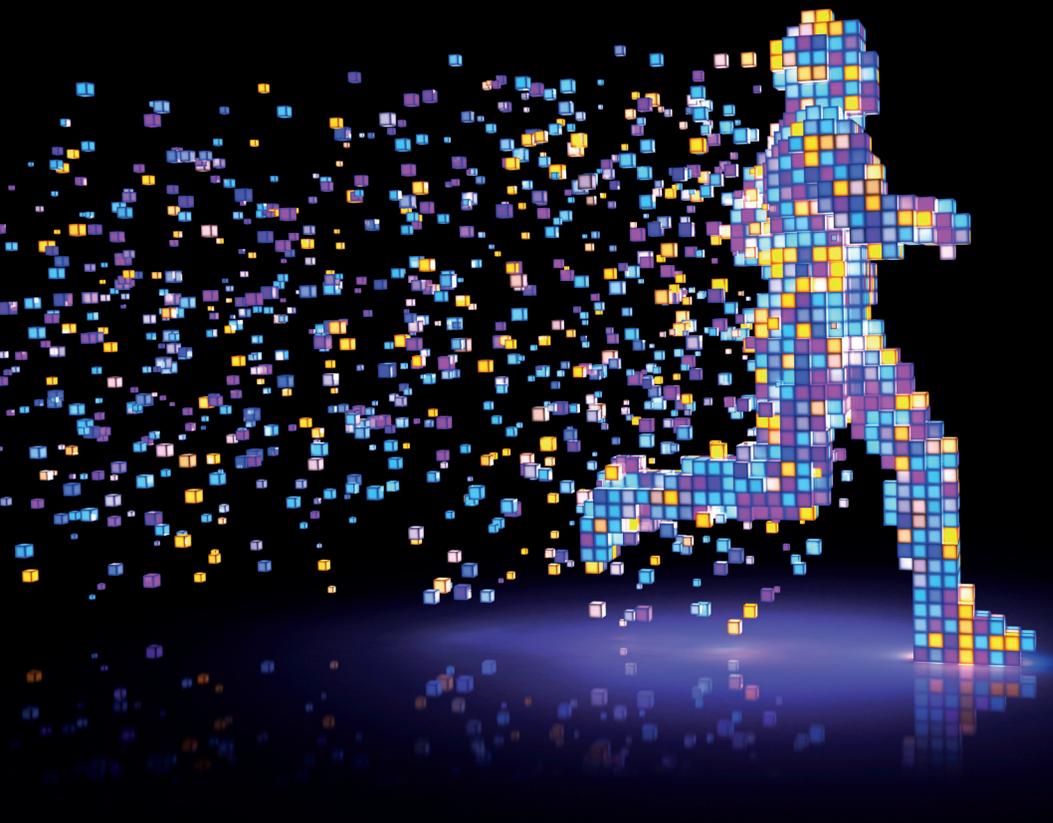
Étalonnage des descripteurs en différents niveaux de compétence

Les données collectées ont été traitées selon une méthodologie fondée sur la théorie des réponses aux items (modèle de Rasch). Ce type d'analyse permet de classer les items (ici, les descripteurs de compétences) selon leur difficulté par rapport à une dimension donnée (en l'occurrence, la composante pertinente du modèle du Cadre). Une telle analyse fournit également des informations permettant de décider : *a.* de l'adéquation ou de la non-adéquation d'un descripteur spécifique à la composante de la compétence correspondante (c'est-à-dire s'il décrit la compétence en question de façon appropriée) ; *b.* du niveau de compétence auquel ce descripteur correspond.

L'étalonnage des descripteurs est une question sensible, qui doit être traitée avec la plus grande rigueur scientifique pour mettre en place des références valides, fiables et utiles pour les travaux futurs. Les données collectées par le biais des questionnaires en ligne ont été traitées en utilisant des logiciels spécialisés ; elles ont aussi fait l'objet d'une analyse qualitative.

À l'issue de ce processus, 447 des 559 descripteurs soumis au pilotage ont été jugés utiles, et donc validés. En outre, certains ont pu être associés clairement à l'un des trois niveaux de compétence (de base, intermédiaire et avancé), tandis que d'autres, bien que valides, ont été classés entre les niveaux de base et intermédiaire, ou entre les niveaux intermédiaire et avancé.

Parmi 447 descripteurs validés, et sur la base des données statistiques et de l'analyse qualitative, 135 descripteurs clés ont été identifiés. L'intention première était de définir, pour chaque compétence, deux descripteurs clés pour chacun des trois niveaux. Cependant, l'analyse a imposé de faire quelques exceptions à cette règle. Ainsi, trois descripteurs clés par niveau ont été définis pour certaines compétences, et plus encore pour « Connaissance et compréhension critique du monde » ; en revanche, dans le cas de trois autres compétences, un seul descripteur a été défini pour l'un des niveaux.



Conclusion

Les descripteurs adoptés à l'issue de ces travaux constituent des ressources essentielles pour toutes les personnes qui souhaitent utiliser le Cadre dans des contextes éducatifs. Ils constituent en effet des outils pour la mise en pratique des compétences définies dans le modèle de CCD en termes de comportements concrets pouvant être affichés par les apprenants.

Il est possible de les utiliser à de nombreuses fins différentes. Ils peuvent, par exemple, servir de boîte à outils pour les personnes chargées de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer les activités et projets pédagogiques visant à renforcer les compétences pour une culture de la démocratie chez les apprenants. Il est conseillé aux professionnels de l'éducation qui souhaiteraient utiliser les descripteurs dans cet objectif particulier de consulter les chapitres 1 et 2 du volume 3 de la présente publication, consacrés à l'élaboration de curriculums et à la pédagogie, respectivement. Par ailleurs, les descripteurs peuvent être utilisés pour soutenir l'évaluation du niveau de compétence des apprenants à un moment précis afin d'identifier les domaines à améliorer, ou pour soutenir l'évaluation des compétences après une période d'apprentissage. Il est recommandé aux professionnels de l'éducation qui souhaiteraient utiliser les

descripteurs dans l'un de ces deux objectifs de consulter le chapitre 3 du volume 3 (portant sur l'évaluation). Enfin, les utilisateurs des descripteurs en général devraient lire la section du chapitre 7 (volume 1) expliquant la manière dont les descripteurs doivent et, surtout, celle dont ils ne doivent pas être utilisés.

Lectures complémentaires

Bond T. G. et Fox C. M. (2015), *Applying the Rasch model: fundamental measurement in the human sciences* (3^e édition), Routledge, New York.

Conseil de l'Europe (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer* (CECR), éditions Didier, Paris, disponible à l'adresse suivante : www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages, consulté le 16 décembre 2017.

Kennedy D., Hyland A. et Ryan N. (2007), "Writing and using learning outcomes: a practical guide", in Froment E. et al. (éd.), *EUA Bologna handbook – Making Bologna work*, article C 3.4-1, Raabe Verlag, Berlin.

North B. (2000), *The development of a common framework scale of language proficiency*, Peter Lang, New York.

North B. et Schneider G. (1998), "Scaling descriptors for language proficiency scales", *Language Testing*, vol. 15, n° 2, pp. 217-63.

Sales agents for publications of the Council of Europe

Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: + 32 (0)2 231 04 35
Fax: + 32 (0)2 735 08 60
E-mail: info@libeurop.eu
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services
c/o Michot Warehouses
Bergense steenweg 77
Chaussée de Mons
BE-1600 SINT PIETERS LEEUW
Tel.: + 32 (0)2 706 52 27
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
<http://www.jean-de-lannoy.be>

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
22-1010 Polytek Street
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1
Tel.: + 1 613 745 2665
Fax: + 1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
<http://www.renoufbooks.com>

CROATIA/CROATIE

Robert's Plus d.o.o.
Marasovičeva 67
HR-21000 SPLIT
Tel.: + 385 21 315 800, 801, 802, 803
Fax: + 385 21 315 804
E-mail: robertsplus@robertsplus.hr

CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco CZ, s.r.o.
Klecakova 347
CZ-180 21 PRAHA 9
Tel.: + 420 2 424 59 204
Fax: + 420 2 848 21 646
E-mail: import@suweco.cz
<http://www.suweco.cz>

DENMARK/DANEMARK

GAD
Vimmelskaflet 32
DK-1161 KØBENHAVN K
Tel.: + 45 77 66 60 00
Fax: + 45 77 66 60 01
E-mail: reception@gad.dk
<http://www.gad.dk>

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128
Keskuskatu 1
FI-00100 HELSINKI
Tel.: + 358 (0)9 121 4430
Fax: + 358 (0)9 121 4242
E-mail: akatilauus@akateeminen.com
<http://www.akateeminen.com>

FRANCE

Please contact directly /
Merci de contacter directement
Council of Europe Publishing
Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81
Fax: + 33 (0)3 88 41 39 10
E-mail: publishing@coe.int
<http://book.coe.int>

Librairie Kléber
1, rue des Francs-Bourgeois
F-67000 STRASBOURG
Tel.: + 33 (0)3 88 15 78 88
Fax: + 33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kleber@coe.int
<http://www.librairie-kleber.com>

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: + 47 2 218 8100
Fax: + 47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
<http://www.akademika.no>

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obroncow Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: + 48 (0)22 509 86 00
Fax: + 48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
<http://www.arspolona.com.pl>

PORTUGAL

Marka Lda
Rua dos Correios 61-3
PT-1100-162 LISBOA
Tel: 351 21 3224040
Fax: 351 21 3224044
E mail: apoio.clientes@marka.pt
www.marka.pt

RUSSIAN FEDERATION/ FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ves Mir
17b, Butlerova ul. - Office 338
RU-117342 MOSCOW
Tel.: + 7 495 739 0971
Fax: + 7 495 739 0971
E-mail: orders@vesmirbooks.ru
<http://www.vesmirbooks.ru>

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16, chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: + 41 22 366 51 77
Fax: + 41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

TAIWAN

Tycoon Information Inc.
5th Floor, No. 500, Chang-Chun Road
Taipei, Taiwan
Tel.: 886-2-8712 8886
Fax: 886-2-8712 4747, 8712 4777
E-mail: info@tycoon-info.com.tw
orders@tycoon-info.com.tw

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd
PO Box 29
GB-NORWICH NR3 1GN
Tel.: + 44 (0)870 600 5522
Fax: + 44 (0)870 600 5533
E-mail: book.enquiries@tso.co.uk
<http://www.tsoshop.co.uk>

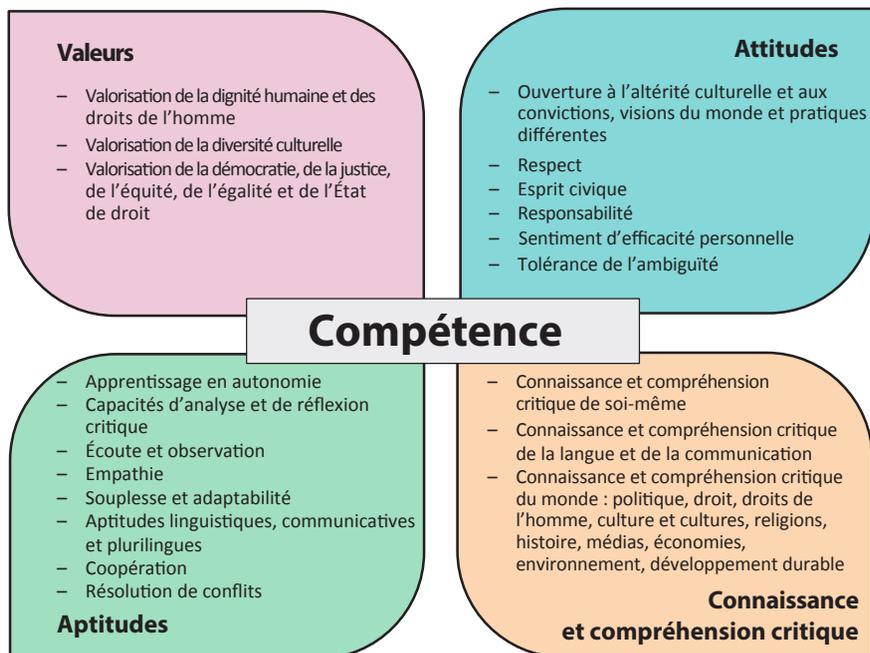
UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Co
670 White Plains Road
USA-10583 SCARSDALE, NY
Tel: + 1 914 472 4650
Fax: + 1 914 472 4316
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
<http://www.manhattanpublishing.com>

Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex

Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: + 33 (0)3 88 41 39 10 – E-mail: publishing@coe.int – Website: <http://book.coe.int>

Modèle de compétences pour une culture de la démocratie



Le Conseil de l'Europe défend et protège les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, piliers des sociétés et des systèmes politiques européens depuis des décennies. Plus que jamais en ces temps de crise économique et politique, ces valeurs doivent être préservées et promues.

Il est communément admis que la démocratie est une forme de gouvernance exercée par le peuple ou en son nom, et qu'elle ne peut exister sans des institutions qui garantissent la tenue régulière d'élections libres et équitables, le respect de la règle de la majorité et l'obligation du gouvernement de rendre des comptes. Cependant, ces institutions ne peuvent fonctionner qu'à condition que les citoyens eux-mêmes incarnent et défendent activement les valeurs et les attitudes démocratiques. À cet égard, l'éducation a un rôle fondamental à jouer. Aussi, le présent Cadre de référence a-t-il été conçu dans l'intention de faciliter l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des compétences pour une culture de la démocratie dans les systèmes éducatifs. Il propose, à cette fin, une vision commune des multiples approches utilisées en la matière.

Ce **deuxième volume** contient les descripteurs des compétences nécessaires à une culture de la démocratie évoqués dans le premier volume. Il se propose d'aider les éducateurs à fixer des objectifs d'apprentissage, à évaluer les acquis après une période d'enseignement et à identifier les domaines à améliorer. Des orientations complémentaires pour la mise en œuvre du Cadre sont proposées dans le troisième volume.

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

**Le volume 2 fait partie d'une série,
il ne peut être vendu séparément.**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE